



MASSIF FORESTIER CONGOLAIS

Odzala-Kokoua bientôt sur la liste du patrimoine mondial

Le processus d'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua au patrimoine mondial avance vers sa finalisation. Un atelier y relatif s'est tenu du 19 au 21 décembre à Brazzaville, organisé par l'Unesco en partenariat avec le ministère de l'Economie forestière.

« Du 12 au 18 décembre, une mission technique s'est rendue au Parc national d'Odzala-Kokoua pour réaliser des consultations avec les parties prenantes en vue d'identifier et de collecter des compléments d'informations nécessaires à la finalisation du dossier d'inscription. Les résultats de cette mission vont être présentés et débattus au cours du présent atelier afin de préparer un chronogramme dans le cadre de la soumission finale du dossier avant le 31 janvier 2021 », a déclaré Fatoumata Marega, la représentante de l'Unesco au Congo. Page 16



NOMINATION À LA CNEI

Les réactions s'enchaînent



Mathias Dzon/Adiac

Après la publication de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), les acteurs politiques sont montés au créneau pour apporter chacun en ce qui le concerne son opinion sur la composition de cette structure. Le député et conseiller du président de la République Juste Désiré Mondelé a catégoriquement refusé d'y faire partie pendant que le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, a estimé le 19 décembre, au cours d'une conférence de presse, que la CNEI n'obéit pas au principe de l'équité. Page 3

CITOYENNETÉ

Le HCR veut éradiquer l'apatridie au Congo d'ici à 2024



Cyr Modeste Kouame échange avec Raymond Zéphirin Mboulou/Adiac

Partenaire du Congo dans la promotion de la citoyenneté, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) promet d'œuvrer, de concert avec les autorités congolaises, pour éradiquer l'apatridie.

Reçu tour à tour par les ministres en charge de la Justice et des Droits humains, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et celui de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, le représentant de cette agence onusienne, Cyr Modeste Kouamé, a indiqué que son organisme

est engagé à renforcer l'état civil au Congo afin de mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Page 16

CHU-B

Le directoire se fixe de nouveaux objectifs

Grâce à un prêt financier de 12 milliards FCFA acquis auprès de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, le Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) compte améliorer l'offre de service par l'acquisition de nouveaux équipements et la rénovation des services. Selon le directeur général, Denis Bernard Raiche, ce financement permettra également au CHU-B d'ajuster la gouvernance de l'équipe dirigeante pour plus de transparence dans la gestion de cet établissement sanitaire. « Le CHU-B publiera chaque mois un compte rendu des



Le comité de direction du CHU en session avancées liées à la mobilisation des fonds », a-t-il déclaré devant les membres du directoire, le 18 décembre à Brazzaville. Page 4

Éditorial

Fiscalité

Page 2

ÉDITORIAL

Fiscalité

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, dit-on. Touchés comme plusieurs autres secteurs de la vie nationale par la crise économique et sanitaire toujours en cours, les entreprises du transport terrestre respirent un tout petit peu mieux du fait du rabatement de moitié de leurs charges fiscales ces douze derniers mois.

A titre d'illustration, de trente-six mille quatre cent soixante-dix francs CFA de patente annuelle exigée auparavant, une voiture-taxi ne déboursa que dix-sept mille sept cents francs ; de huit-cent mille francs CFA, un véhicule de vingt tonnes descend à quatre-cent un mille deux-cents francs de frais de patente. Autant dire que le niveau d'allègement est particulièrement alléchant.

En préconisant ces mesures encourageantes pour les entreprises de diverses tailles impliquées dans le transport des personnes et des marchandises, l'administration fiscale a prévu des garde-fous. Elle somme les contribuables de se hâter dans le règlement de leurs taxes au plus tard le 15 janvier de l'année prochaine. Au-delà, les retardataires s'exposeront à une majoration des charges de l'ordre de 50%. Un en mot, le rabatement ne leur profitera pas.

La réduction des contributions fiscales chez les transporteurs terrestres intéresse indirectement le citoyen lambda. A Brazzaville et dans d'autres localités du Congo desservies par un système public ou privé de transport en commun, l'élève, l'étudiant, le travailleur, le commerçant, la vendeuse au marché sont confrontés aux caprices des opérateurs du secteur qui font de la pratique du demi-terrain la norme de leur métier.

Le taximan, le conducteur du bus et du minibus ont une panoplie de raisons qu'ils invoquent pour justifier la segmentation des itinéraires : le coût jugé exorbitant de la patente, les pénuries cycliques d'approvisionnement des stations d'essence en carburant, ou encore l'état défectueux des voiries urbaines. Comme pour dire qu'ils ne concèdent aucune contrepartie aux clients qu'ils détournent adroitement jour et nuit.

Questions : ces allègements fiscaux tout à fait salutaires par les temps qui courent auront-ils un effet d'entraînement sur le comportement du marché du transport en commun ? Pourraient-ils contribuer à baisser les prix des denrées alimentaires, au moins dans cette période sensible des fêtes ?

Les Dépêches de Brazzaville

COUR SUPRÊME

Henri Bouka appelé à exercer avec notoriété sa mission ponctuelle à la CNEI

Les membres de la Cour suprême se sont félicités de la confiance que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a renouvelé au premier président de cette institution, Henri Bouka, en le reconduisant à la tête de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI).

Selon le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, qui s'est exprimé au cours d'une réception organisée en honneur de leur président, le 18 décembre, cette nomination

que sa « notoriété bien méritée profite à la Cour et de manière générale à la justice congolaise. » « Au nom de tous les magistrats de la plus haute juridiction nationale,

idoine de cette lourde tâche ponctuelle, mais aussi une exaltation et une exhortation à aller toujours de l'avant, à faire toujours davantage », a-t-il déclaré, adressant ses remerciements au chef de l'Etat pour cette confiance renouvelée. Saisissant cette occasion, le premier président de la Cour suprême a invité les hauts magistrats de cette institution à s'investir



Henri Bouka entouré des membres de la Cour suprême/Adiac

honore toute une corporation. « La décision du président de la République de nommer à la tête de la CNEI, pour assumer la mission ponctuelle de surveiller l'accomplissement des actes préparatoires à l'élection présidentielle de mars 2021 et d'organiser le scrutin au plus haut magistrat de l'ordre judiciaire que vous êtes... nous honore et nous remplit d'une grande fierté parce qu'elle est le témoignage de ce que, contre vents et marées, le mérite d'un homme peut être reconnu et encensé », a-t-il déclaré. Encourageant l'heureux promu, il a exhorté Henri Bouka à faire

merci et encore merci à son excellence, M. le président de la République qui a choisi, pour cette si délicate et si importante mission pour le destin de la Nation, un homme d'expérience, un magistrat exceptionnellement brillant, nous pouvons l'attester, et surtout, un compatriote dévoué », a conclu Gilbert Mouyabi.

Visiblement ému et touché par les paroles du procureur général, Henri Bouka a souligné que cette exhortation continuera à résonner pendant longtemps dans sa conscience et son intellect. « Ces paroles seront pour moi un levier pour l'accomplissement

dans la bonne interprétation des textes et lois. « Le droit c'est une science à la fois subtile et diverse. A l'égard de certains, le droit peut être impénétrable comme l'est parfois la bible. Ce livre sacré que beaucoup lisent comme un roman dans le métier qui est le nôtre. Parfois, beaucoup lisent les lois comme s'ils lisaient un roman sans s'attacher à l'esprit profond des textes, mais cette mission incombe aux magistrats que vous êtes de donner à la loi la bonne interprétation, le contenu caché qu'elle contient », a exhorté Henri Bouka.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonzo /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elyv Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COMMISSION NATIONALE ÉLECTORALE INDÉPENDANTE

Mathias Dzon propose une structure équitale

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée, le 19 décembre à Brazzaville, le président de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD) est revenu sur la gouvernance électorale. Mathias Dzon rejette le nouveau bureau de la CNEI qu'il juge inéquitable et appelle à la mise en place d'une structure digne.

Candidat à la présidentielle de 2021, Mathias Dzon s'est insurgé contre le nouveau bureau de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Il estime que cet organe dirigé par le président de la Cour suprême, et dominé par la majorité présidentielle, ne garantit pas une élection transparente. Ainsi, pour confirmer son indépendance, Mathias Dzon veut d'une structure représentant de manière équitale toutes les sensibilités politiques et la société civile.

« La reconduction du bureau de la CNEI est une honte pour la République. Le président d'une telle institution ne peut pas être en même temps pré-

sident de la Cour suprême, parce que c'est cette haute juridiction qui tranche en dernier ressort, en cas de contentieux électoral. La CNEI est composée quasiment des membres de la majorité présidentielle, avec quelques têtes isolées sélectionnées d'une opposition que le pouvoir contrôle », a indiqué Mathias Dzon.

Cependant, pour résoudre la question de la gouvernance électorale, l'ARD propose au chef de l'Etat de convoquer en urgence une conférence des représentants des candidats à l'élection présidentielle.

Parlant de la concertation politique de Madingou, l'ARD, qui a pourtant participé à ces assises, a affirmé que ces retrouvailles ont été à nouveau un rendez-vous manqué cuisant. Car, a-t-il soutenu, rien de concret n'a été décidé, pouvant garantir une élection crédible et transparente.

Il a fait savoir que tout a été

fait sous forme d'un passage en force, sans un réel consensus.

Le fichier électoral, tel qu'il se constitue, même si les listes électorales sont revues, sème le doute d'une élection transparente.

Dans son message, Mathias Dzon, comme d'habitude, est revenu sur la libération de Jean Marie Michel Mokoko et de André Okombi Salissa. Deux opposants, candidats malheureux à l'élection présidentielle de 2016, condamnés à 20 ans de prison par la justice, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'État et détention illégale d'armes de guerre.

De même, l'ARD a plaidé pour le fonctionnement de certains partis de l'opposition non reconnus par le ministère de l'Intérieur.

Il a cité, entre autres, la CADD d'André Okombi Salissa ; l'UP de Jean-Martin Mbemba ; l'UPC de Paulin Makaya et le PSDC de Clément Mierassa.

Firmin Oyé

LOI DE FINANCES

Le budget de l'Etat exercice 2021 arrêté à plus de 1 873 milliards FCFA

Les députés ont adopté avec amendements la loi de finances 2021, le 18 décembre, arrêtée en ressources à la somme de 1 873 957 000 000 FCFA et en dépenses à 1 523 387 000 000 FCFA.

Adoptées dans un contexte de crise, les recettes sont supérieures aux dépenses budgétaires pour un montant total de 229 392 000 000 FCFA destiné à financer une partie du déficit de trésorerie de 660 100 000 000 FCFA. A titre prévisionnel, le solde de trésorerie de 430 708 000 000 FCFA sera financé par des apports, a mentionné la commission économie et finances de l'Assemblée nationale qui a présenté le rapport. En effet, le budget de l'Etat pour l'année 2021 est élaboré dans l'optique de la poursuite de la mise en œuvre du programme de facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international (FMI) et les réformes économiques et financières au niveau de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Ces objectifs majeurs sont mis en œuvre, au plan national, dans un contexte de fortes incertitudes, marqué, d'après le rapport de la commission, par la crise sanitaire liée à la pan-

démie à coronavirus et la persistance de la crise économique que traverse le pays.

Ainsi, les prévisions pour l'année prochaine reposent, entre autres, sur l'hypothèse de l'atténuation des effets de la crise sanitaire, l'augmentation progressive des cours du baril de pétrole et les retombées d'un assouplissement durable de la politique économique mondiale. A cela, s'ajoutent l'effet des externalités positives du plan communautaire de relance économique adopté par la Banque des Etats de l'Afrique centrale et des différentes mesures de soutien de la croissance du gouvernement. Malgré la reprise de la croissance dans le secteur pétrolier estimée à 5,7% en 2021 contre -2,9% en 2020, la croissance économique nationale est prévue à 0,5%.

Concernant la politique budgétaire, elle sera consacrée à la poursuite du rétablissement de l'équilibre macroéconomique, plus particulièrement des finances publiques. Pour y parvenir, le gouvernement poursuivra une politique budgétaire « prudente visant la réduction du déficit du solde primaire hors pétrole ».

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Centrafrique: des progrès?

L'élection présidentielle ainsi que les élections législatives prévues le 27 décembre en République centrafricaine se dérouleront dans un climat sécuritaire tendu. Le 15 décembre dernier, le procureur général dressait sur la chaîne de la télévision publique du pays une liste des entraves à la liberté de battre campagne aux quatre coins de la Centrafrique imputables aux groupes armés réfractaires aux accords de paix conclus avec le gouvernement.

Avec forces détails, Éric Didier Tambo énumérait les actes de braquage subis par plusieurs candidats à la députation avertissant fermement que leurs auteurs ne resteront pas impunis. Dans la situation actuelle de ce pays où de source informée les deux-tiers du territoire national échappent au contrôle des autorités de Bangui, ces avertissements du procureur général peuvent avoir un retentissement plus symbolique que tangible.

Il est pourtant une évolution qui mérite d'être soulignée. Presque à la même date

du 15 décembre, dans un communiqué, l'ancien président centrafricain, François Bozizé, déclarait se conformer désormais à la décision de la Cour constitutionnelle d'invalider sa candidature au scrutin présidentiel prochain. Lorsqu'il avait été mis au courant de cet arrêt quelques jours auparavant, l'homme qui dirigea la Centrafrique pendant dix ans avant qu'une rébellion menée par l'autre ancien président, Michel Djotodia, l'évince en 2013, était en colère.

A Bangui, les observateurs avaient craint que l'ex-général, qui connaît assez bien l'appareil militaire centrafricain pour l'avoir commandé comme chef d'état-major général et dont le fils, Jean-François Bozizé, a lui aussi dirigé les Forces armées du pays en qualité de ministre délégué à la Défense, ne soit tenté par le maquis. Une telle perspective aurait replongé la Centrafrique dans une grande incertitude.

La prise de position publique de François Bozizé rappelée plus haut est un signe encourageant pour la paix. Avant lui, Michel

Djotodia avait agi dans le même sens. Sachant par avance que la loi électorale l'exclurait d'office de la compétition pour incompatibilité (défaut de séjour prolongé au pays), il s'était abstenu de solliciter un quelconque mandat électif dans la conjoncture actuelle.

Par-delà les appréhensions que justifie le contexte difficile dans lequel les Centrafricains sont appelés aux urnes, le futur président de Centrafrique, s'il veut mener à bien son projet de société, devra œuvrer sans relâche à la réconciliation nationale. Tous les enfants du pays de Barthélemy Boganda, le père de l'indépendance, appellent de leurs vœux cette ère de concorde et croient son avènement possible malgré les violences qui se poursuivent.

Aux candidats et leurs alliés de savoir prendre les décisions qui vont dans le sens de l'apaisement. Les Centrafricains ont en effet pendant trop longtemps payé de leurs vies les querelles interminables de leur personnel politique.

Gankama N'Siah

CHUB

La BDEAC octroie un prêt à l'établissement sanitaire pour son équipement

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), Denis Bernard Raiche, a expliqué, le 18 décembre, à la presse que les premiers investissements du prêt de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) se concentreront sur la réalisation des travaux de rénovation, d'équipement et de sécurisation.

La somme acquise auprès de l'institution financière permettra à l'établissement sanitaire d'ajuster la gouvernance de l'équipe dirigeante. En effet, le CHUB a obtenu un prêt de douze milliards de FCFA de la BDEAC afin de soutenir son projet médical.

La toiture et l'électricité seront refaites ainsi que plusieurs bâtiments. « Les fonds seront aussi

utilisés pour acquérir de nouveaux équipements pour les services d'accueil et d'orientation, l'imagerie et les laboratoires. Pour plus de transparence, le CHUB publiera chaque mois un compte rendu des avancées liées à la mobilisation des fonds », a indiqué le docteur Denis Bernard Raiche. L'acquisition de ce matériel se fera par appels d'offres. Toutefois,

pour implémenter une nouvelle gouvernance au sein de cet établissement sanitaire, la direction veillera à l'amélioration de l'offre de soins au bénéfice de la population, aux ressources humaines, afin de garantir la qualité du service des médecins et l'ensemble du personnel soignant, et à la gestion de ressources financières et matérielles.

« L'obtention de ce prêt va renforcer la nouvelle gouvernance. Les travaux de rénovation sont indispensables pour un meilleur accès à l'électricité », a ajouté le directeur général du CHUB.

Fortuné Ibara



Le docteur Denis Bernard Raiche/Adiac

Vers la création d'un nouvel organigramme

Le directeur général du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B), Denis Bernard Raiche, a émis, le 17 décembre, le vœu de mettre en place un nouvel organigramme pour atteindre les bons résultats qui favoriseront l'évolution et le changement d'ici à juin 2021.

Denis Bernard Raiche a manifesté son ambition de doter le

refondation. Ceux-ci ne sont pas encore définitivement élaborés ni adoptés. Le projet

uniquement sur la gestion de la pandémie du Covid-19 au CHU. Après examen de ces points, explique le communiqué final des travaux lu par la conseillère spéciale chargée de la communication au CHU, Solange Samba Toyo, le comité de direction



Le Comité de direction du CHU en session

CHU d'un nouvel organigramme lors de la session extraordinaire du comité de direction de cet établissement hospitalier.

Le nouvel organigramme sera composé de deux directions générales adjointes respectivement chargées des fonctions cliniques et administratives.

« L'organigramme est un outil de gestion utile pour améliorer les liens fonctionnels à l'intérieur du CHU. C'est un moment important pour le fonctionnement requis en vue d'atteindre ensemble nos objectifs », a-t-il déclaré le directeur général du CHU.

A ce sujet, le comité de direction a expliqué qu'un organigramme avait été adopté depuis peu un mois mais celui-ci n'a pas encore été fonctionnel. Selon les administrateurs, un organigramme doit découler des textes révisés. « Les textes du CHU-B sont en cours de

d'organigramme est adopté en comité de direction mais doit être en adéquation avec les nouveaux textes en cours d'élaboration au ministère de la Santé », ont-ils indiqué.

Outre ce point, l'ordre du jour de la session extraordinaire du comité de direction a porté également sur l'examen des documents du compte rendu de la 14e session ordinaire du comité de direction ainsi que le compte rendu de la session extraordinaire de mars de l'année en cours. Les informations sur les dossiers des cent premiers jours du nouveau directeur à la tête de la structure hospitalière, le plan directeur immobilier, le renouvellement des équipements médicaux, l'adduction d'eau avec l'Agence française de développement, le climat social et autres dossiers importants ont été aussi examinés. Le point sur les divers a porté

a adopté les deux documents du compte rendu de la 15e session ordinaire et celui de la session extraordinaire.

Au terme des travaux, le Pr. Jean Rosaire Ibara a indiqué que l'adoption de ces documents a été effective grâce à la participation et aux contributions des administrateurs du comité de direction pour la bonne marche du CHU.

Deux résolutions ont été prises à l'issue des travaux du comité de direction du CHU, notamment sur la relance des travaux de la commission du Centre hospitalier et le ministère de la Santé et de la Population pour finaliser l'élaboration des textes régissant le CHU et l'accélération de la révision des textes qui permettront de mettre en place un organigramme fonctionnel.

Lydie Gisèle Oko

FORMATION

Patrice Passy invite les Congolais à s'approprier de la «pensée stratégique endogène africaine»

Le président de l'Université des connaissances africaines, Patrice Passy, a présenté le 17 décembre à Brazzaville la «pensée stratégique endogène africaine», une initiative citoyenne visant à créer une dynamique locale autour des décisions nationales.

La «pensée stratégique endogène africaine», fruit de l'institut national d'intelligence stratégique, partenaire de l'Université des connaissances africaines, a pour but de mettre un terme à l'obsolescence créative africaine.

Selon Patrice Passy, l'africanisation est un processus de destruction créatrice des paradigmes postcoloniaux liés aux anciennes activités de rente et monopoles en cours dans les économies africaines. Dans sa phase d'élaboration, elle initie un nouveau processus cognitif offensif et défensif visant la promotion de l'innovation sociale africaine, la défense et la mise en œuvre des nouveaux concepts.

« La pensée stratégique endogène africaine est une émana-



Patrice Passy délivrant son allocution/Adiac

tion de l'université des connaissances africaines qui est une association visant la conception des nouveaux paradigmes. C'est une vision africaine, parce que soixante ans après, nous devons réfléchir sur comment voir le monde. Le public devrait s'approprier de cette pensée. Nous devons savoir que tout ce qui se fait pour nous et sans nous est en réalité fait contre nous », a déclaré Patrice Passy.

Notons que l'institut national d'intelligence stratégique est une branche de l'Université des connaissances africaines. Il vise la production de nouveaux paradigmes africains face aux exigences de la mondialisation de 2020 à 2050.

Rude Ngoma

DÉPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Les cadres s'impregnent du mécanisme humanitaire

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire en partenariat avec le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé, du 15 au 17 décembre à Brazzaville, un atelier de formation des membres du comité départemental des opérations humanitaires pour renforcer la vulgarisation du mécanisme humanitaire.

L'initiative du ministère des Affaires sociales et le HCR consiste à collecter les contributions pertinentes en vue d'améliorer et de finaliser le document du mécanisme humanitaire, sur la base des pratiques et des expériences en matière de gestion de situations humanitaires au niveau des départements, des communes et des collectivités locales. Les deux organisateurs envisagent aussi de rendre le comité départemental des opérations humanitaires plus habile en période de risques



Une vue des participants/Adiac

et catastrophes au niveau communal. Les séminaristes ont appris les deux niveaux inter-indépendants de mise en œuvre

du mécanisme humanitaire ainsi que son approche globale et intégrée. Ils ont aussi planché sur plusieurs notions liées au cycle de gestion des catastrophes humanitaires : prévision, évaluation, sur-

veillance des risques, réduction et atténuation des dangers, préparation et réponse aux situations d'urgence ainsi que la recherche des solu-

tions durables.

« Le département de Brazzaville dispose désormais d'un cadre standardisé pour la gestion des risques et catastrophes », a déclaré Barthélemy Okimi, directeur de cabinet du préfet de la ville de Brazzaville. Il s'est félicité aussi de la mise en œuvre des procédures opérationnelles.

En effet, les quartiers de la ville de Brazzaville sont confrontés à plusieurs situations d'urgence humanitaire : catastrophes causées par l'homme, inondations, pandémies et épidémies, mouvements migratoires mixtes qui impliquent la protection des demandeurs d'asile et des réfugiés. « Vous avez appris qu'en cas de survenance d'une situation d'urgence, le niveau de réponse à activer dépend de la sévérité

de l'impact de celui-ci. Ces résultats nous réjouissent énormément », a conclu le directeur de cabinet du préfet de la ville de Brazzaville.

Signalons que le 21 novembre 2017, le gouvernement de la République du Congo et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés ont signé un protocole d'accord sur le renforcement des capacités en matière de protection et d'assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées internes en République du Congo. Ce protocole d'accord sous-tendu par le mécanisme humanitaire a été validé au niveau national par les experts des quinze ministères directement impliqués dans l'action humanitaire et la gestion de situations d'urgence.

Fortuné Ibara

COVID-19

Du matériel de protection pour le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale

Le coordonnateur national de l'ONG sud-coréenne COCONUT-Congo, Kim Byung Kook, a remis le 17 décembre au Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, Luc Adamo-Mateta, un don composé du dispositif de lavage de mains et des bavettes ainsi que de thermo-flash dans le cadre de la prévention du Covid-19.



Luc Adamo-Mateta réceptionnant l'échantillon du don/Adiac

A travers ce geste posé au Palais des congrès de Brazzaville, l'ONG sud-coréenne COCONUT, La noix de coco en français, vient d'apporter sa contribution à la lutte contre la Covid-19 à un moment où l'on observe la montée en puissance du nombre de cas positifs dans le pays. « Nous sommes dans la période de coronavirus. L'ONG COCONUT est avec vous au moment où de nombreuses personnes souffrent de cette pandé-

mie. Partagez la joie, ne pensez pas que vous êtes seuls et surmontez le coronavirus avec le cœur de l'ONG COCONUT », a déclaré Kim Byung Kook, sollicitant le soutien de la partie congolaise.

Réceptionnant le don, Luc Adamo-Mateta s'est félicité de cet élan de générosité des Sud-Coréens à l'égard de l'Etat congolais à travers le Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, qui fait partie du

cabinet du président de la République. Selon lui, cette donation intervient en cette période marquée par la crise sanitaire meurtrière ; le renforcement des mesures de protection, édictées par les gouvernements ; la course à la vaccination contre la Covid-19 et le renforcement de la solidarité internationale en matière sanitaire.

« Monsieur le coordonnateur national, soyez rassuré que nous ferons l'écho de votre assistance au plus haut niveau de notre hiérarchie. Soyez aussi rassuré que ce lot de produits et matériels sera utilisé rationnellement et à bon escient », a promis le haut-commissaire Luc Adamo-Mateta.

Notons que l'ONG COCONUT est présente dans dix-neuf pays africains dont le Congo. Cette structure humanitaire existe aussi dans le reste des continents à travers le monde. Sa mission principale est de former tout type de personne et assister des personnes en situation précaire. Ajouter à cela, elle (ONG) œuvre aussi dans le cadre de l'éducation, la formation, la protection de l'environnement pour mettre les populations à l'abri de certaines maladies.

Parfait Wilfried Douniama

Un soutien psychosocial aux élèves vivant avec handicap

Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, en collaboration avec l'Unicef, a lancé le 18 décembre à Brazzaville une campagne de sensibilisation pour une prise en charge psychosociale du stress causé par la Covid-19 dans les écoles accueillant des handicapés.



Des acteurs impliqués dans la prise en charge psychosociale

2500 élèves et 90 enseignants des écoles où étudient les élèves handicapés visuels, moteurs, sourds, muets et bien d'autres sont ciblés par la campagne lancée. Celle-ci vise à assurer la prise en charge psychologique et socio-éducative des élèves vivant avec handicap affectés par le stress et le traumatisme causés par la pandémie de coronavirus. Il est également question de sensibiliser aux mesures barrières contre le coronavirus pour réduire les comportements à risque. Le trauma lié à cette pandémie a des incidences psychologiques spécifiques sur des personnes handicapées qui au Congo sont au nombre de

50 000, selon les dernières estimations évoquées dans le communiqué conjoint du ministère des Affaires sociales et l'Unicef.

A en croire le directeur général des Affaires sociales, Christian Mabilia, cette sensibilisation est utile à plus d'un titre, d'autant plus que la peur, rumeur, psychose, panique... en contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 ont des conséquences qui bouleversent la dynamique de la personnalité. C'est ainsi que l'action est orientée d'abord vers les élèves vivant avec handicap du fait de leur vulnérabilité.

Rominique Makaya

DIASPORA

Une Congolaise électricienne de maintenance des systèmes automatisés

Jeune femme passionnée d'électricité, Laurceline Ossete exerce quotidiennement ses talents dans une profession jusque-là considérée exclusivement masculine puisqu'elle travaille à la maintenance des ascenseurs, dans la région parisienne, en France. Ainsi, le métier qu'elle s'est choisi mêle les savoir-faire électronique, électrique et mécanique.

« J'ai effectué plusieurs stages à la Société nationale d'électricité au Congo où j'ai gagné en expérience », explique-t-elle, mettant en avant sa formation continue au sein des entreprises congolaises de 2012

jusqu'en 2016. Auparavant, titulaire d'un baccalauréat scientifique en 2011 au lycée Victor-Augagneur à Pointe-Noire, elle avait opté pour des études supérieures en électrotechnique, sanctionnées par l'obtention d'une licence en 2014 à l'École supérieure des sciences appliquées et de technologies / ESSAT à Brazzaville. Puis elle se rend au Maroc à Fès, où elle étoffe son cycle universitaire par une formation en réseaux et systèmes informatiques de l'École française d'enseignement technique.

Depuis trois ans, la Congolaise s'est ins-



Laurceline Ossete

tallée dans la région parisienne. Après une formation au niveau de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes de Gonesse, elle a choisi de travailler dans un secteur qui souffre de clichés de genre où elle demeure en alerte à la moindre panne touchant aussi bien la mécanique que l'électricité. « C'est pour la maintenance que mon cœur bat, en reflet avec ma formation initiale », confie la technicienne, ravie d'exercer dans l'écosystème des machines automatisées avec, de plus, beaucoup d'électronique et d'informatique.

Marie Alfred Ngoma

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Brazzaville, le 16 décembre 2020) - Le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), a conduit une mission de supervision du Projet d'Appui au Développement de la Pêche et l'Aquaculture Continentale (PD-PAC), à Brazzaville, du 30 novembre 14 au décembre 2020. A l'issue des échanges et des visites de terrain, la mission a exhorté le Gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise à l'opérationnalisation des investissements clés incluant leur appropriation par les bénéficiaires.

L'objectif de la mission a consisté à évaluer le niveau de réalisation des activités pour la période de décembre 2019 au 16 novembre 2020 et par rapport à l'état de mise en œuvre des activités contenues dans le PTBA 2020. A ce titre la mission s'est focalisée sur les activités menées par le projet dans la préparation de sa clôture sur la base de sa stratégie de sortie impliquant la préparation de l'étude sur les effets et sur la stratégie de gestion des connaissances pour la mise à l'échelle des activités réussies du projet. De même, la mission a porté un regard critique sur les activités de développement de la pêche et la pisciculture; la gestion financière, les infrastructures et la passation des marchés.

La mission s'est félicitée de l'état d'avancement du Centre Communautaire de Pêche (CCP) d'Okombé qui a transfiguré la localité. Ce CC est doté d'un complexe frigorifique pour la fabrication de la glace et la conservation du poisson frais; d'un atelier de transformation équipé des fours Thiaroy -shorkor en vue du fumage du poisson; d'un centre de traitement des déchets et d'un atelier de réparation des engins motorisés de pêche. Toutes ces installations sont alimentées par un système d'énergie solaire et un forage d'une capacité de 30m3 d'eau par jour.

Ce complexe contribuera au développement socio-économique de la région par la création de nouveaux emplois. A ce CCP s'ajoutent les centres de production d'alevin de qualité mono-sexés et de l'aliment poisson d'Etoumbi et d'Oyo Akondo construit

pour alimenter les pisciculteurs de la zone. C'est pourquoi, la mission a recommandé de renforcer la communication sur cet investissement en vue de le faire connaître auprès des acteurs de la filière pêche et informer les populations sur ses effets positifs.

Par ailleurs, la mission a présenté ses inquiétudes sur le retard et l'absence d'une mission de contrôle constaté dans la finalisation de certains travaux de construction de quelques bâtiments. Pour accélérer ces chantiers, la mission a conseillé au projet de prendre toutes les diligences administratives pour la livraison de ces travaux résiduels avant l'inauguration du complexe frigorifique projetée au premier trimestre 2021. Pour ce faire, la mission a recommandé le recrutement des consultants spécialisés en bâtiment et froid réaliser la revue technique de la fonctionnalité des différents ouvrages construits par le projet.

Dans le souci de favoriser l'appropriation des actions par les bénéficiaires, la mission a insisté sur la nécessité d'assurer la formation et l'encadrement des bénéficiaires dans la conduite des cycles de production des étangs et une pêche responsable. La partie gouvernementale a de son côté émis aussi ses préoccupations sur les retards constatés depuis un an dans le traitement des demandes de réapprovisionnement des fonds qui exposent le projet à une tension de trésorerie quasi permanente.

Il sied de rappeler que la coopération entre la République du Congo et le FIDA sera diversifiée à partir de 2021 avec l'entrée en vigueur du Projet Agriculture Jeunes et Emplois (PAJE) pour lesquelles deux parties souhaitent offrir de nouvelles opportunités aux jeunes entrepreneurs agricoles. La mission a été conduite conjointement par Messieurs Michel ELENGA et Achancho Valentine respectivement, Directeur de cabinet du Ministre d'état, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, puis Directeur pays en charge de la République du Congo, de la RDC et du Tchad.

Le Coordonnateur du PD-PAC,
Eugène BANGAMBOULA

Lancement de l'Observatoire africain des migrations à Rabat

L'Observatoire africain des migrations (OAM), plateforme d'étude lancée par l'Union africaine (UA) pour développer une meilleure gouvernance migratoire sur le continent, a été inauguré à Rabat, le 18 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des migrants.

« Aujourd'hui l'Afrique aura ses propres données (...), cela va nous permettre de démentir plusieurs légendes sur la migration », a déclaré le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, lors de la cérémonie en présence de la commissaire aux affaires sociales de l'UA, Amira El Fadil.

Cet observatoire aura pour mission de collecter, d'analyser et d'échanger des données à travers un système interconnecté associant les pays africains pour améliorer les politiques migratoires. L'objectif est de « générer des données équilibrées et adaptées aux besoins de l'Afrique en matière de migration », a souligné Amira El Fadil.

C'est « un message fort à la communauté internationale sur la détermination du Maroc et de l'Afrique à assoir une meilleure gouvernance migratoire à l'échelle du continent », a souligné M. Bourita. L'OAM jouera ainsi un rôle de démystification des problématiques migratoires, a-t-il dit, en déplorant que ce sujet soit de-

venu « une formule politique ».

La migration en Afrique est essentiellement intra-africaine : 80% des migrants venant de pays d'Afrique restent sur le continent et seulement 12% parviennent en Europe, les autres partant ailleurs, selon des chiffres diffusés en 2018 à Rabat. L'Afrique du Sud arrive en tête des destinations intra-africaines avec 3,1 millions d'arrivées, suivie de la Côte d'Ivoire (2,1 millions) et du Nigeria (1,9 millions). Le lancement de l'OAM avait été annoncé en décembre 2018 à Marrakech, en marge de l'adoption du Pacte mondial de l'ONU pour des migrations. L'UA prévoit d'ouvrir deux autres instances dédiées aux migrations, un centre d'études et de recherches à Bamako et un centre opérationnel à Khartoum, selon Mme El Fadil.

La régulation des flux migratoires, et notamment ceux en provenance du continent africain, est devenue une préoccupation majeure de l'Union européenne après l'afflux de plus d'un million de migrants en 2015.

Le durcissement des contrôles aux frontières de l'UE a depuis entraîné une forte baisse des entrées irrégulières (-92% en 2019 par rapport au pic de 2015 et -14% sur les huit premiers mois de 2020, comparé à la même période en 2019), selon l'agence européenne Frontex.

D'après AFP

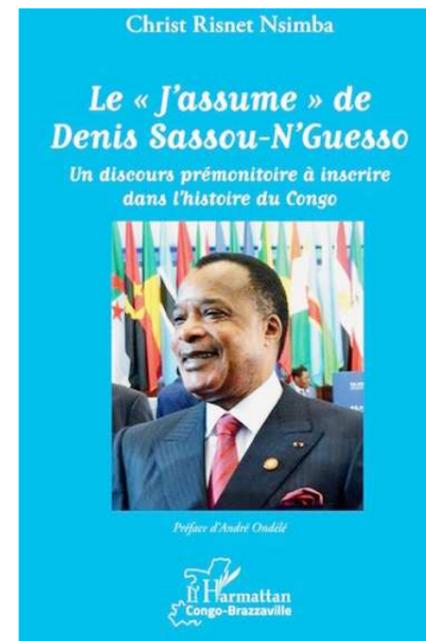
VIENT DE PARAÎTRE

Le « J'assume » de Denis Sassou-N'Gusso », aux Éditions L'Harmattan

Le vendredi 26 avril 1991, Denis Sassou-N'Gusso prononçait son discours ouvrant le processus démocratique au Congo. En 86 pages, Christ Risnet Nsimba dresse un récit étayé dans un livre préfacé par André Ondelé, directeur de la télévision congolaise.

A l'adresse des Congolais et l'opinion internationale, le chef d'État de l'époque disait entre autres : « Aujourd'hui et demain, plus qu'hier, nous aurons besoin de tous pour forger ce Congo démocratique et prospère ».

Ce discours, prononcé par le président de la République du Congo, il y a trente ans, lors de la Conférence nationale dite souveraine, alors qu'il était au plus bas dans les sondages, est qualifié par l'auteur de suicidaire, prémonitoire et courageux, une interpellation à la conscience patriotique. Il estime qu'au-delà d'un simple discours, ce « J'assume » peut être considéré comme un facteur présent du développement, une expression de perspicacité et d'honnêteté politiques, de courage politique, de dépassement de soi et de patriotisme, et enfin de la grandeur de l'homme. En somme, un héritage pour les générations futures. Fortement impacté par ce discours, il en livre une analyse, une manière tacite d'interpeller ceux de sa génération sur les valeurs républicaines dé-



gagées par cette évocation du 26 avril 1991.

Manager QHSE, formateur et auditeur, Christ Risnet Nsimba est Congolais, né en 1990 à Loutété / District de Mfouati. Traumatisé par les événements de 1998 où il a vu ses parents se faire malmener, au motif qu'ils avaient soutenu Denis Sassou-N'Gusso à une période où le tribalisme primait, il s'est engagé à militer pour l'unité des tribus et des régions, car il considère que leur conflit, souvent inutile, retarde l'émancipation de la Nation.

M.A.N.

COVID-19

Vaccination du vice-président américain et quarantaine pour des dirigeants européens

Le vice-président américain Mike Pence s'est fait vacciner vendredi contre le Covid-19, au moment où les Etats-Unis s'approprient à autoriser un nouveau vaccin et que l'Europe voit plusieurs dirigeants placés en quarantaine avant Noël.

Dans un pays confronté à un rebond spectaculaire de l'épidémie, Mike Pence et sa femme Karen se sont fait vacciner en public, après le lancement lundi de la campagne nationale de vaccination avec le remède de Pfizer-BioNTech. Les Etats-Unis s'approprient également à autoriser un deuxième vaccin contre la maladie. Un comité d'experts s'est prononcé jeudi en faveur de l'autorisation en urgence de celui de Moderna, ce qui augure d'une décision positive de l'Agence américaine des médicaments (FDA). Les premières injections pourraient avoir lieu dès la semaine du 21 décembre.

Dans l'ensemble de l'Union européenne, la vaccination devrait pour sa part débuter les 27, 28 et 29 décembre, a annoncé jeudi la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Un des premiers membres de l'UE a annoncé

la date précise du début de sa campagne de vaccination, l'Espagne débutera le dimanche 27 décembre, au lendemain de l'arrivée des premières doses dans le pays.

L'Agence européenne des médicaments (AEM) se penchera

la Commission. L'examen, et la possible autorisation, du vaccin Moderna a lui été avancé d'une semaine, au 6 janvier.

Alors que l'Europe est redevenue l'épicentre de la pandémie depuis octobre, aux côtés des Etats-Unis, l'annonce de la contamination du président français Emmanuel Macron a contraint plusieurs dirigeants européens qui l'avaient rencon-

de gouvernement portugais Antonio Costa, espagnol Pedro Sanchez (qui a été cependant testé négatif) et luxembourgeois Xavier Bettel.

Crainces de rebonds de l'épidémie en Europe

A l'approche des fêtes de fin d'année les autorités européennes craignent un nouveau rebond de l'épidémie et de

mercredi dans un reconfinement partiel, avec la fermeture de tous les commerces non essentiels et des écoles.

Au Royaume-Uni, les restaurants, pubs et hôtels de Londres ont été contraints mercredi de fermer pour la troisième fois depuis le début de la pandémie. Plusieurs régions situées dans l'est et le sud-est de l'Angleterre sont aussi soumises à de strictes restrictions locales. Le gouvernement nord-irlandais a décidé d'instaurer après Noël, et pour six semaines, un nouveau confinement.

La Pologne a annoncé un confinement partiel de trois semaines à partir du 28 décembre sur l'ensemble du territoire, et a interdit tous les déplacements le soir du Nouvel An.

En République tchèque, les autorités ont décidé de rétablir un couvre-feu et la fermeture des bars et restaurants pour les fêtes de fin d'année. La Lituanie, elle, prévoit des barrages routiers pour restreindre les déplacements pour Noël.

Julia Ndeko avec AFP

La pandémie a fortement accéléré en Afrique cette semaine

La pandémie de coronavirus a continué d'accélérer dans le monde ces sept derniers jours, en particulier en Afrique et en Amérique Latine, avec 652.423 nouveaux cas enregistrés par jour (5% de plus que la semaine précédente). C'est en Afrique (+19%) que la pandémie a accéléré le plus devant l'Amérique latine/Caraïbes (+11%) et les Etats-Unis/Canada (+8%). En Europe, zone qui a enregistré le plus de nouvelles contaminations cette semaine (245.948 nouveaux cas quotidiens), l'épidémie reprend de la vigueur (+4%), alors qu'elle s'était stabilisée à un niveau élevé la semaine précédente. La pandémie continue de décélérer au Moyen-Orient (-16%) et en Asie (-11%). Le rythme des contaminations a bondi de 77% en Océanie, mais le virus y circule très peu (25 cas par jour). L'Afrique du Sud est le pays où l'épidémie accélère le plus (+56%, 8.007 nouveaux cas par jour), parmi ceux ayant enregistré plus de 1.000 cas quotidiens pendant la semaine écoulée. Suivent le Danemark (+52%, 3.334 cas), l'Espagne (+48%, 9.338 cas), Israël (+48%, 2.230 cas), le Royaume-Uni (+42%, 22.982 cas) et la République Tchèque (+42%, 5.582 cas). Les Etats-Unis sont de loin le pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouvelles contaminations cette semaine, avec 228.049 nouveaux cas quotidiens (+9%), devant le Brésil (+12%).

La pandémie a fait au moins 1,66 million de morts dans le monde, pour près de 75 millions de contaminations confirmées.

ce lundi sur le sort du vaccin Pfizer-BioNTech qui devrait être autorisé dans les deux jours par

tré à se mettre en quarantaine : le président du Conseil européen Charles Michel et les chefs

nombreux pays renforcent les restrictions pour tenter de la contenir. L'Allemagne est entrée

Deux milliards de doses sécurisées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, le 18 décembre, que deux milliards de doses de vaccins contre la pandémie de coronavirus ont été sécurisées au profit des populations les plus vulnérables.

Les deux milliards de doses sont garanties grâce au Covax, un mécanisme codirigé par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cépi), à l'Alliance mondiale pour les vaccins (Gavi) et à l'OMS qui travaille en partenariat avec les fabricants de vaccins, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), la Banque mondiale, et d'autres organisations de la société civile.

Ces deux milliards de doses proviendront de plusieurs candidats vaccins prometteurs, a déclaré le directeur général de l'OMS qui a salué « une fantastique nouvelle et une étape importante dans la santé mondiale ».

Grâce au Covax, 190 pays et économies pourront avoir accès aux vaccins contre la Covid-19 pour protéger les groupes vulnérables de leurs populations au cours du premier semestre de l'année 2021.

850 tonnes de vaccins à transporter chaque mois

L'Unicef a, pour sa part, annoncé qu'il était prêt à assurer le transport de 850 tonnes de vaccins par mois en 2021, soit le double de sa capacité maximale habituelle. « Il s'agit d'une entreprise gigantesque et historique », a déclaré la directrice exécutive de l'Unicef, Henrietta Fore. « L'ampleur de la tâche est décourageante, et les

enjeux n'ont jamais été aussi élevés, mais nous sommes prêts à le faire », a-t-elle assuré.

Avec le soutien de l'Alliance mondiale pour les vaccins, l'Unicef achète et appuie l'installation de 70 000 réfrigérateurs pour garantir la chaîne du froid dans les pays à faible revenu d'ici à la fin de 2021. Cette aide contribuera au déploiement sûr des vaccins contre la Covid-19 qui doivent être stockés entre 2 et 8 degrés Celsius. Près de la moitié des réfrigérateurs seront alimentés à l'énergie solaire, a précisé l'agence onusienne.

Des vaccins acquis au meilleur prix

Le Covax fait partie de l'accélérateur ACT, un dispositif complet pour vaincre le virus à l'aide de diagnostics, de thérapies et de vaccins. Mardi, le conseiller principal du Dr Tedros, Bruce Aylward, a qualifié l'accélérateur ACT de « meilleure affaire en ville », affirmant que son prix de 28 milliards de dollars serait remboursé en totalité, presque du jour au lendemain, en raison de la reprise économique immédiate attendue si la maladie était maîtrisée.

Le Dr Tedros qui a pris la direction de l'OMS en 2017 sur la promesse de promouvoir la « couverture sanitaire universelle », a déclaré que le vaccin contre la Covid-19 ne doit pas être réservé uniquement à quelques chanceux. Les premières images de personnes recevant des vaccins contre la pandémie de coronavirus sont sources d'espérance, « mais cela doit être de l'espoir pour tous, pas pour certains », a-t-il souligné.

Accès et distribution équitable des vaccins

Depuis l'apparition du coronavirus, l'OMS est en constante négociation avec les dirigeants mondiaux et des laboratoires qui développent les vaccins pour s'assurer que ces derniers, une fois disponibles, soient accessibles de manière équitable dans tous les pays. Un impératif d'équité qu'a rappelé le secrétaire général de l'ONU, vendredi, lors d'un déplacement à Berlin. « Notre défi est maintenant de faire en sorte que les vaccins soient traités comme un bien public mondial - accessible et abordable pour tous, partout. Un vaccin pour les gens », a dit António Guterres, lors d'un discours au Parlement allemand.

L'OMS et ses partenaires du mécanisme Covax travaillent, sans relâche, afin de pouvoir commencer les vaccinations au début de l'année 2021. Mais l'agence onusienne a tenu à rappeler à tous les pays que les vaccins ne remplaceront pas, mais compléteront les mesures et précautions en vigueur et recommandées depuis des mois pour mettre fin à la transmission du virus et sauver des vies.

« Le moment est venu de se rassurer sur le fait que la fin de la pandémie est en vue, mais en veillant à ne pas baisser la garde », a dit le Dr Tedros. « Nous avons tous la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour assurer notre sécurité et celle des autres, y compris pendant cette période des fêtes », a-t-il précisé. Pour le chef de l'OMS, le bout du tunnel est en vue, « mais nous n'en sommes pas encore là et nous n'y arriverons qu'ensemble ».

Josiane Mambou Loukoula

Covid-19, masculin et féminin à la fois...

Faut-il dire «le» ou «la Covid-19»? Le mot de l'année, un nom mutant de maladie adouci par des fonctionnaires internationaux, n'arrive pas à se décider en français entre masculin et féminin. Explications.

Le terme qui désigne l'affection provoquée par le virus SARS-CoV-2 est né le 11 février 2020, dans un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé qui écrit tout de suite la COVID-19 au féminin et en majuscule. La maladie avait été découverte depuis plus d'un mois, à Wuhan (Chine), sans avoir d'appellation officielle partagée par tous.

Covid vient de l'anglais «CORonaVirus Disease» (maladie à coronavirus), le «19» précisant que la maladie est apparue en 2019. C'est donc un acronyme étranger, conçu pour servir dans le plus de langues possible. Sa typographie fluctue, entre «COVID» et «Covid». Son genre aussi va vite devenir incertain. Comme la grande majorité des mots importés qui ne sont pas clairement masculins ou féminins (bermuda, camping, goulag, karma, sauna, sushi, etc.), il est d'abord masculin dans le langage courant. En France du moins. Cependant, le 6 mars, l'Office québécois de la langue française tranche en faveur du féminin. Tout comme le gouvernement fédéral canadien ensuite. Le 'D' de 'COVID' désignant le mot de base 'disease' ('maladie' en français), l'Académie française recommande finalement de dire la covid 19. Dans les autres pays francophones, on observe un flottement. La majorité des gouvernements en Afrique, dont la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou les deux Congo, disent «le Covid». Mais celui du Mali «la Covid». Sur le site internet du gouvernement en Tunisie, les deux cohabitent. En Europe francophone, l'usage « du » Covid s'est imposé. Chez les institutions confédérales comme cantonales suisses, le masculin prime encore aujourd'hui. Finalement, le Canada se distingue comme le seul pays où le féminin domine quasi exclusivement.

Alors quel genre : masculin ou féminin ? Pour les linguistes, le débat n'est pas tranché et l'usage faisant la loi, une formule finira par l'emporter sur l'autre. A l'oral beaucoup disent le Covid, il est probable que dans beaucoup de pays francophones le genre masculin l'emportera. D'autant plus considère le linguiste Yannick Chevalier que le Covid est arrivé avec un genre masculin. « Le mot renvoie à une expérience traumatique, et quand un mot est chargé d'investissements affectifs aussi forts, on peut difficilement le changer ».

J.Nd. avec AFP



RADISSON BLU

VIVEZ DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
MAGIQUES AU RADISSON BLU !

BANQUET DE NOËL, LE 25 DÉCEMBRE
35.000 XAF / ADULTE (ACCÈS PISCINE INCLUS)

RÉVEILLON DU NOUVEL AN, LE 31 DÉCEMBRE
35.000 XAF / ADULTE (DÎNER GOURMAND)
70.000 XAF / ADULTE (DÎNER DE GALA)

BANQUET DU NOUVEL AN, LE 1^{ER} JANVIER
35.000 XAF / ADULTE (ACCÈS PISCINE INCLUS)

BLU FESTIVITIES

DEMI TARIF POUR LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS
GRATUIT POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS

FEEL THE DIFFERENCE

info.brazzaville@radissonblu.com // 05.050.60.60

NIGÉRIA

L'ONU soulagée de la libération des écoliers de Katsina

L'Organisation des Nations unies s'est félicitée, le 18 décembre, de la libération jeudi soir de près de 350 enfants ayant été enlevés lors d'une attaque « effroyable » le 11 décembre dernier contre une école secondaire publique pour garçons dans la zone de Kankara, dans l'État de Katsina, au Nigéria.

Le secrétaire général de l'ONU a salué « l'action rapide menée par les autorités nigériennes pour sauver les enfants » et a appelé à « la libération immédiate et inconditionnelle de ceux qui restent enlevés ». « Il est important que les enfants libérés et leurs familles reçoivent le soutien sanitaire et psychosocial nécessaire », a souligné António Guterres, dans une déclaration publiée par son porte-parole vendredi.

Des propos largement partagés par le représentant

de l'Unicef au Nigéria, Peter Hawkins, qui appelé les attaquants à libérer « immédiatement » tous les enfants qui pourraient être encore détenus. « Je suis soulagé d'apprendre qu'environ 344 enfants auraient été libérés hier soir et nous attendons avec impatience leur retour en toute sécurité dans leurs familles », a affirmé, dans une déclaration, Peter Hawkins. « Pendant une semaine, les parents se sont réveillés la nuit, pleurant et attendant le retour de leurs fils. Mes pensées et ma solidarité

vont à ces enfants, à leurs familles et à la communauté de Kankara - qui ont enduré une épreuve inimaginable la semaine dernière », a ajouté le représentant de l'Unicef.

«Les écoles devraient être sûres»

Le secrétaire général de l'ONU rappelle que les attaques contre les établissements scolaires sont « une grave violation des droits de l'enfant » qui « privent les enfants du droit à l'éducation », en faisant craindre ces derniers d'aller en classe, et aux parents d'y envoyer leurs enfants.

« Les écoles devraient être sûres. Les enfants ne devraient jamais être la cible

d'une attaque - et pourtant, bien trop souvent au Nigéria, ils sont précisément cela - les victimes d'attaques contre leurs écoles », a déclaré Peter Hawkins.

L'attaque qui a visé directement les enfants au milieu de la nuit dans un endroit où ils devraient se sentir en sécurité, rappelle le lourd tribut que la violence fait payer aux civils du nord-ouest du Nigéria, y compris aux enfants.

Le chef de l'ONU a appelé à mener « des efforts accrus » pour protéger les écoles et les établissements d'enseignement du pays.

Antonio Guterres a réitéré la solidarité et l'engagement des Nations unies « à soutenir le gouvernement et le peuple

nigériens dans leur lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité organisée ».

L'Unicef appelle à mettre des interventions en place pour garantir que les écoles soient sûres et que tous les enfants nigériens puissent apprendre sans crainte, y compris en soutenant le rôle important que les communautés peuvent jouer pour assurer la sécurité des écoles et les comités de gestion de celles-ci. « Aucune cause ne justifie les attaques contre les enfants et les établissements scolaires. Ce cruel mépris pour l'humanité doit cesser », a conclu Peter Hawkins.

Josiane Mambou Loukoula

DROITS HUMAINS

Shell sur le banc des accusés à La Haye

Depuis deux semaines, le géant pétrolier Shell est face au tribunal de La Haye, aux Pays-bas, pour violation des droits de l'homme. L'affaire a été portée en justice par « Milieudefensie », la branche néerlandaise de l'ONG « Les Amis de la Terre ».

Shell se trouve devant le tribunal de La Haye, pour avoir été accusé de violation des droits humains, en raison de sa position laxiste sur la réduction de son empreinte carbone et son engagement mitigé dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les avocats de Milieudefensie ont fait valoir que Shell violait les droits de l'homme en extrayant des combustibles fossiles et en sapant les objectifs de l'Accord de Paris. L'accusation s'appuie sur la jurisprudence d'une affaire de 2015 dans laquelle le groupe environnemental « Urgenda » a poursuivi avec succès le gouvernement néerlandais pour avoir manqué ses

propres objectifs de réduction des émissions de carbone. La cour a tranché en faveur d'Urgenda et a déclaré que l'Etat avait « causé un danger inacceptable à la société, pour laquelle il a un devoir de vigilance ».

Mais pour Shell, il n'y a pas de parallèle. Un de ses porte-paroles a indiqué que contrairement à l'Etat néerlandais, la société n'est pas signataire de l'Accord de Paris de 2015.

« Nous sommes d'accord avec Milieudefensie pour dire qu'il faut agir maintenant sur le changement climatique. Ce qui accélérera la transition énergétique, c'est une politique efficace, des investissements dans la technologie et un changement de comportement des clients, ce qui ne sera pas le cas avec cette action en justice », a-t-il ajouté.

Après la dernière audience du 17 décembre, l'affaire a été mise en délibéré. Le verdict sera donné en 2021.

Josiane Mambou Loukoula

ELECTRICITÉ

La Covid-19 provoque une baisse de 2% de la demande

La Covid-19 a entraîné la plus grande baisse de la demande électrique enregistrée depuis 1950. Cette baisse de 2 %, selon l'AIE, supérieure à celle enregistrée après la crise de 2008 entraînera une chute de 5 % des émissions de carbone par le secteur.

La demande électrique mondiale chutera de 2 % cette année, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Cette baisse sera la plus importante enregistrée sur une année depuis 1950 et devance de loin la baisse de 0,6 % enregistrée aux lendemains de la crise financière de 2008/2009. Cette contraction résultera des conséquences de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie mondiale. Sa combinaison avec la croissance de près de 7 % de la capacité en énergies renouvelables enre-

gistrée cette année entraînera un recul de la consommation des autres sources d'électricité.

Ainsi, la consommation de l'électricité à base de charbon diminuera de 5 %, celle à base de gaz de 2 % et celle issue du nucléaire de 4 %. Une baisse qui entraînera par ricochet une chute de 5 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur électrique.

Pour l'année à venir, l'Agence prévoit une hausse de la production de l'ensemble des sous-secteurs électriques. Elle sera de 29 % pour le renouvelable, de 2,5 % pour le nucléaire, de 3 % pour le charbon et de 1 % pour le gaz, ce qui conduira à une hausse de 2 % des émissions du secteur en 2021.

J.M.L.

BURUNDI

Pierre Buyoya est décédé

L'ancien président du Burundi Pierre Buyoya (1987-1993 et 1996-2003) est décédé, le 17 décembre à Paris à l'âge de 71 ans des suites du Covid-19, quelques semaines après avoir démissionné de son poste de Haut représentant de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel.

Selon l'AFP, Pierre Buyoya avait été hospitalisé le 9 décembre dans un hôpital de Bamako, au Mali, où il avait été placé sous respirateur.

« Il a été évacué sur Paris jeudi en début d'après-midi. Son avion a fait une escale et est arrivé en France dans la nuit. Il est décédé dans une ambulance qui l'amenait dans un hôpital parisien pour des soins », a précisé la même source.

Tutsi issu d'un milieu modeste, Pierre Buyoya a d'abord fait sa carrière dans l'armée avant de devenir président en 1987 à la suite d'un coup d'Etat contre Jean-Baptiste Bagaza, lui aussi un Tutsi, sur fond de grogne militaire. Pendant son premier mandat, il s'est employé à ouvrir l'espace démocratique au Burundi, un processus qui débouche en 1993 sur l'élection à la tête du pays de Melchior Ndadaye, premier président démocratiquement élu du Burundi et premier Hutu à accéder au pouvoir. Les Hutu représentent environ 85 % de la population du Burundi.

Pierre Buyoya revient au pouvoir en 1996, encore à la faveur d'un coup d'Etat. Le Burundi est alors plongé dans une guerre civile, opposant l'armée dominée par la minorité tutsi à des groupes rebelles hutu. La guerre avait débuté en 1993 avec l'assassinat de Melchior Ndadaye, lors d'un coup d'Etat militaire, moins de quatre mois après son arrivée au pouvoir.

En 2000, Pierre Buyoya signe les Accords d'Arusha (Tanzanie), qui visent à mettre un terme à la guerre civile (300.000 morts, jusqu'en 2006), et quitte le pouvoir en 2003 conformément à ces accords.

En octobre 2020, il a été condamné au



Burundi par contumace à la prison à perpétuité pour l'assassinat de Melchior Ndadaye. Une vingtaine de hauts responsables militaires et civils proches de l'ancien chef de l'Etat ont été condamnés à perpétuité ou subi de lourdes peines de prison pour complicité dans l'assassinat de M. Ndadaye. Le verdict avait été rendu en l'absence des principaux accusés et de leurs avocats. Pour laver son honneur, M. Buyoya avait démissionné fin novembre de son rôle d'envoyé spécial de l'Union africaine.

Dès l'annonce de sa condamnation, il avait dénoncé « un procès politique mené de manière scandaleuse » et orchestré, selon lui, par le pouvoir en place à des fins politiques, notamment celle de « réaliser une grande mobilisation politico-ethnique ».

Le Burundi est dirigé depuis 2005 par le CNDD-FDD, parti issu de l'ancienne principale rébellion hutu, accusé de réprimer toute voix dissidente depuis une nouvelle crise politique en 2015.

Le principal leader du CNDD-FDD, Pierre Nkurunziza, président du Burundi de 2005 à 2020, est décédé brutalement le 8 juin, quelques semaines après l'élection de son dauphin désigné à la tête de l'Etat, Evariste Ndayishimiye.

Yvette Reine Nzaba avec AFP

CONSEIL PRÉSIDENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Vers une réorientation de l'APD

Dans le prolongement du projet de loi pour l'aide publique au développement (APD), le président français Emmanuel Macron a présidé, le 17 décembre, par visioconférence, le conseil présidentiel pour le développement, en présence du Premier ministre, des ministres de l'Economie et des Finances, et celui des Affaires étrangères. Ces deux derniers ont tenu une déclaration conjointe.

Jean-Yves Le Drian et Bruno Le Maire ont planché sur la trajectoire, les objectifs de l'APD, les priorités thématiques et sectorielles de l'aide. Au cœur de cette politique publique, ils ont insisté sur la recherche, l'innovation, l'évaluation et la redevabilité. Ils encouragent l'engagement des jeunes dans la solidarité internationale, en passant par des solutions structurelles et des modèles plus durables d'un point de vue économique, social et environnemental.

Le patron du Quai d'Orsay a rappelé la trajectoire de l'APD de la France (11 milliards d'euros, aujourd'hui, selon l'Ocde). Il s'est « félicité du retour de la France dans le jeu après quelques années d'éclipse ». Il a expliqué pourquoi : « Il fallait revenir dans le jeu parce que c'est notre histoire de solidarité et d'engagement, et aussi parce qu'il n'est pas

concevable de laisser des coupées franches aux nouveaux acteurs qu'on voit aujourd'hui s'engager sur le terrain du développement avec des méthodes et des actions telles qu'il est essentiel que nous soyons au rendez-vous pour proposer une autre voie à nos partenaires ».

La nouvelle voie de la France à ses partenaires

Jean-Yves Le Drian a fait le point sur les répercussions économiques de la crise pandémique dramatique sur nombre de partenaires africains. Il a annoncé la tenue d'un sommet international en mai 2021, avec des institutions financières internationales « afin de chercher des solutions innovantes aux économies africaines ». Il a aussi été question de donner de nouvelles ambitions à l'expertise française à l'international, notamment dans le domaine du développement. « La France va renouveler l'offre d'expertise et renforcer son dispositif sur le terrain. Dans une approche plus stratégique, nous allons également valoriser l'action de la jeunesse, notamment des jeunes issus des diasporas africaines », a-t-il souligné.

Le Conseil présidentiel du développement compte mettre en place un nouveau fonds d'innovation pour le développement, pour soutenir

des projets d'innovations technologiques, financières, environnementales, ayant un fort impact sur le terrain, dans les secteurs thématiques et géographiques prioritaires de l'aide française, en particulier dans le domaine de la santé. Ce fonds sera confié à l'économiste Esther Duflo, chargée d'impulser un nouvel élan à la politique de développement et de solidarité internationale. C'est également l'ambition du projet de loi qui a été présenté la veille au Conseil des ministres, un projet considéré par Jean-Yves Le Drian « à la fois comme un aboutissement et un nouveau départ », conformément à l'engagement pris par Emmanuel Macron de porter l'APD à 0,55% RNB en 2022.

Un nouvelle loi qui fixe la trajectoire budgétaire

Cette nouvelle loi fixera la trajectoire budgétaire nécessaire pour parvenir à cet engagement. « A l'inverse de certains de nos voisins, nous avons décidé de maintenir notre engagement parce que la crise actuelle nous a confortés dans l'idée qu'il est crucial de maintenir cet effort pour les années à venir. Ce projet de loi inaugure un changement de méthode en profondeur », a déclaré Jean-Yves Le Drian. Avec des priorités plus définies, des priorités géogra-

phiques avec la concentration de politique publique d'aide au développement en dons vers les pays les plus vulnérables (19 pays africains) à travers de nouveaux paradigmes, dont l'investissement sur les biens publics mondiaux, notamment en santé, la préservation du climat et la biodiversité (COP26, COP15), l'éducation, l'égalité de genre ». Un forum « Génération et Egalité » se tiendra à Paris en 2021. Il a insisté sur « un partenariat refondé entre le nord et le sud, et le renforcement du pilotage ».

Bruno Le Maire plaide pour le soutien des économies africaines

Après avoir connu une croissance supérieure à 3,1% en 2019, et plusieurs années avant, les pays africains connaîtront pour la première fois une récession de 3% en 2020, a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, craignant « voir la pauvreté augmenter dans le continent. D'où l'engagement d'atteindre 0,55% RNB en 2022 ». Il appelle au soutien à un continent qui va voir son endettement s'accroître, donc un surendettement. Il a présenté deux décisions majeures : La suspension du service de la dette des pays les plus pauvres (46 pays, 5,7 milliards de dollars), et la création d'un cadre commun pour alléger la

dette des pays les plus pauvres. Il a annoncé deux nouveautés dans ce cadre commun Afrique-France : La participation de la Chine et l'inclusion des créanciers privés.

« La France souhaite aussi développer une réflexion de plus long terme sur le financement du développement des économies africaines, associant des solutions publiques, des solutions privées, des solutions bilatérales et des solutions multilatérales..., car les restructurations et les annulations de dette ne suffisent pas », a-t-il soutenu.

Emmanuel Macron lance un fonds d'innovation pour le développement

Le président Emmanuel Macron s'est montré préoccupé par l'amplification des crises, sécuritaires, humanitaires, environnementales, sociales, alimentaires, le retour des grandes famines, la multiplication de personnes déplacées sur des théâtres de guerre. Une amplification inédite, selon lui, à laquelle est venue s'ajouter la covid-19. A cette situation sans précédent dans l'histoire, Emmanuel Macron a annoncé la création d'un fonds d'innovation pour le développement, chargé de lancer des expérimentations dans la politique d'aide pour identifier les projets à fort impact.

Noël Ndong

REMERCIEMENTS ET FAIRE PART



10 novembre-20 décembre
Voilà quarante(40) jours que le seigneur a rappelé à lui notre sœur ainée, mère, tante, cousine, grand-mère, Madame Kusuamina née Doumounou Biambonga Marie-Louise.
Les familles Doumounou et Kusuamina vous remercient sincèrement pour votre contribution

multiforme, votre assistance et votre support moral pour l'élan de solidarité et d'amour que vous avez manifestés lors de ces douloureux moments. Aussi, une messe d'action de grâces qui sera dite en sa mémoire, le dimanche 20 décembre 2020 à 10heures 30 minutes en l'église Sainte-Anne de pototo-Profonde gratitude !

NECROLOGIE

Christian Brice Elion, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et famille informement les parents, les amis et les connaissances du décès de leur soeur Catherine Obodzi survenu le 14 décembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 130 de la rue Amaya sur l'avenue des pavés à Mikalou dans le 6e arrondissement. La date des obsèques sera



annoncée prochainement.

Les familles Kouad, Niamas, Tsoumou et Gombé ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, père et oncle l'adjudant des FAC en service au bataillon des Sports, Vouka Tsoumou Bruno (Chiro) survenu le samedi 5 décembre 2020 à Brazzaville. La veillée se tient au n°36 de la rue des Plateaux (ref.1er arrêt) quartier La poudrière.



La date des obsèques sera annoncée prochainement.

La Famille Pongault

a l'immense douleur de vous faire part du décès de leur chère et regrettée enfant

Ornella Marie-Claude SICKOUT

filie de leur très regrettée grande sœur
Marinette PONGAULT survenu le

lundi 07 décembre à Strasbourg en France

Le programme de ses obsèques sera communiqué ultérieurement.

A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons.

Paix à son âme



LIVRE

« Seule la lutte libère ! » d'Emma Mireille Opa Elion plaide pour le combat de la femme

L'ouvrage d'Emma Mireille Opa Elion est une pièce de théâtre de cent neuf pages parue aux éditions Les Lettres Mouchetées. Il aborde une problématique existentielle qui rappelle les efforts à réaliser en matière de respect des libertés et droits humains, notamment les droits des femmes.

Seule la lutte libère ! révèle le parcours d'une activiste de la cause féminine, une femme de combat, émancipée et libérale au sens philosophique du mot, qui a compris que seul, le travail, cette valeur cardinale et l'effort peuvent conduire la femme à son épanouissement pour briser les chaînes de l'inégalité qui la maintiennent au second plan dans la société, écrit le préfacier Isidore



Emma Mireille Opa Elion et son œuvre lors de la RelicoADIAC

Mvouba, ancien premier ministre, actuel président de l'Assemblée nationale de la République du Congo.

Seule la lutte libère ! stigmatise les violences faites aux femmes et lance un vibrant appel au respect de leurs droits. Dans cette œuvre, Emma Mireille Opa Elion met à

l'index les pratiques surannées et violentes qui perdurent non seulement au Congo, mais au sein des sociétés africaines en général au détriment de la gent féminine. Pour le préfacier qui s'est dit particulièrement sensible d'avoir été associé à cet essai qui postule à l'émancipation de la femme en même temps qu'il met l'accent sur le long chemin qu'elle doit parcourir pour atteindre les rivages ensoleillés de l'égalité, l'auteure ouvre le champ à une profonde réflexion sur les mesures vigoureuses à mettre en œuvre pour contrer le poids des traditions et des coutumes barbares qui sont une atteinte à la dignité humaine, un déni de liberté. A propos de la liberté, Isidore Mvouba s'est référé à Nelson Mandela qui dit : « Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes, c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. » Pour lui, L'Homme avec H a faim et soif de liberté.

« Je remercie Emma Mireille Opa Elion pour l'opportunité qu'elle me donne, au moyen de son œuvre qu'elle m'a demandé de préfacier, de reconnaître et revendiquer mon féministe. Je

suis féministe et fier de l'être, comme bon nombre de mes connaissances et amis. Être féministe en Afrique, c'est récuser et combattre l'excision, être féministe sur le continent noir, c'est se dresser, vent debout, contre les veuves de l'abomination... », écrit le préfacier.

Par cette création littéraire, l'auteure veut retracer à sa manière la vie de ces braves femmes, de ces êtres d'exception qui ont marqué et qui marquent encore l'histoire de plusieurs pays d'Europe, d'Asie, des Amériques et d'Afrique. Sans faire du chauvinisme, et comme « charité bien ordonnée commence par soi-même », elle a mis un accent particulier sur l'action des femmes du Congo, son pays. Des noms comme Jeanne d'Arc, Kimpa Vita-Nsimba autrement dit Dona Beatriz, Marie Curie, Jane Vialle, Myriam Makeba dite Mama Africa, Winnie Madikizela Mandela, Antoinette Sassou N'Guesso, Edith Lucie Bongo Ondimba née Sassou N'Guesso, Aimée Mambou Gnali, Joséphine Mountou Bayonne, Adine Ossebi, Francine Ntouni..., sont rattachés à certains faits qui ont peu ou prou amélioré la cause de l'humanité,

et démontrent la détermination de la femme à s'élever par l'effort et à s'émanciper des chaînes dans lesquelles la tradition veut l'enfermer.

Trois actes joués par les personnages suivants : Kifula (en qualité de chef de famille), Liputa (la femme de Kifula), Bomoto (ami de Kifula), Louzolo (cousine de Liputa), Elombe (la voisine), Zenga-Zenga (l'exciseuse), et Essé (fille de Kifula et de Liputa). Seule la lutte libère ! démontre avec force et pertinence que la place de la femme dans la société africaine, et partout dans le monde, n'a cessé d'évoluer et joue un rôle incontournable sur le plan social, économique et politique d'une nation. L'auteure a illustré cent seize photos des femmes combattantes qu'elle a choisies et placées dans vingt-neuf pages de son œuvre (de la page 81 à la page 109).

Mariée et mère de cinq enfants, Emma Mireille Opa Elion est journaliste, fonctionnaire au ministère de la Culture et des Arts où elle a occupé plusieurs postes. Seule la lutte libère ! est vendu à 14 Euros soit environ 9 500 FCFA.

Bruno Okokana

MUSIQUE

« Mayi ya lobo », le clip disponible sur les plateformes

Extrait du dernier album de Djson Philosophe « Multi color », Mayi ya Lobi est disponible sur les plateformes de téléchargement légal depuis fin novembre. Le titre dénonce la monétisation de l'amour dans nos sociétés.

A ce jour, « Mayi ya lobo » cumule déjà plus de 10 000 vues

sur YouTube. En 4 min, Djson Philosophe se positionne en véritable sage afin d'éduquer la société sur les bonnes raisons de se mettre en couple ou encore de se marier. Pour lui, l'argent ne devrait pas être le leitmotiv majeur.

Clip vidéo réalisé par Big Kloz, « Mayi ya lobo » est un titre évocateur, une expression lingala traduisant uniquement le mélange d'eau et de sucre, consommé à défaut d'avoir du lait pour réaliser une vraie boisson lactée. L'artiste compare cette formule à l'amour. Comme pour dire qu'on ne peut que donner ce qu'on a et qu'il n'est pas aisé de mesurer le degré des sentiments en fonction des moyens ou biens matériels mis à notre disposition. Notons que Djson Philosophe est artiste, musicien, chanteur, auteur, compositeur, mais également chorégraphe-arrangeur. Son quatrième album « Multi color » compte douze titres dont Hola-ola, rumba na piste, salsa del Congo, Efandza Nteke, Samba do Congo, Envoûtement, Ya Dious. Dans ce nouvel opus, dont les dernières touches ont été réalisées pendant le confinement, Jonathan Mobassi de son vrai nom chante la rumba et plusieurs autres genres musicaux du monde.

Merveille Atipo

FECONZA

Cissé Aminata invite les Congolaises à pratiquer le nzango

Dans le cadre de la célébration, le 18 décembre, du vingtième anniversaire du groupe de travail consultatif pour la participation des femmes et filles aux activités sportives, la présidente de la Fédération congolaise de nzango (Feconza), Mme Adjakou née Cissé Aminata, a demandé aux Congolaises de pratiquer régulièrement cette discipline sportive afin de contribuer à sa vulgarisation.



Cissé Aminata, au centre, invite les femmes à s'approprier du nzango/Adiac

L'oratrice a, en effet, retracé l'historique du nzango, discipline populaire érigée en fédération en 2013 puis retenue comme sport de démonstration lors des 11e jeux africains de Brazzaville en 2015. La présidente de la Feconza a expliqué que ce sport a été pratiqué le soir par les jeunes filles et pendant la pause scolaire par les élèves, un jeu traditionnel qui a été modernisé et qui possède désormais des règles régissant sa pratique. Selon Cissé Aminata qui, actuellement, est l'unique femme à diriger une fédération, le nzango est un sport typiquement congolais

qui s'exporte petit à petit dans d'autres pays africains comme le Nigeria, le Bénin, le Gabon, l'Angola et bien d'autres. « Le nzango est exclusivement pratiqué par les femmes et nous devons en être fier. Notre discipline est retenue aux jeux de la francophonie, Kinshasa 2022, comme discipline de démonstration. Je m'investis pleinement pour promouvoir et développer le nzango au niveau national et international. Nous devons ainsi, booster le nzango au firmament du sport congolais », a déclaré la présidente de la Feconza.

Avant Cissé Aminata, la présidente de la Commission

éthique au comité national olympique et sportif congolais a exposé sur les objectifs du groupe de travail consultatif de la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la francophonie pour la participation des femmes et des filles aux activités sportives.

Notons qu'au terme de cette journée qui consistait à valoriser les actrices du sport, Medah Anna Mounkala a pris officiellement le poste de déléguée nationale du groupe de travail consultatif des femmes.

Rude Ngoma

LIVRE

Présentation et dédicace de trois ouvrages

Cette cérémonie modérée par le Pr Mukala Kadima-Nzuji, patron des éditions Hemar, a scapé trois ouvrages dont deux de l'écrivain Jean Rodrigue Ngakosso et un de Dagmar Mabika Babongui Niama.

« Les larmes d'une mère » et « Le collier de la mort », sont les deux ouvrages de Jean Rodrigue Ngakosso parus aux éditions Hemar, comptant respectivement soixante-dix pages pour le premier et cent pages pour le second. Alors que Dagmar Mabika Babongui Niama, a présenté et dédicacé le livre « La dernière injection ».

Les deux textes de Jean Rodrigue Ngakosso sont des récits imaginaires mais qui ont des liens avec la réalité. L'auteur s'est inspiré des faits réels de la société, même s'il les a rapportés dans un monde imaginaire, pour écrire Les larmes d'une mère, dans lequel il a voulu rendre hommage à toutes les femmes d'Afrique en général, et en particulier celles du Congo. Ces femmes, dit-il, ont supporté la souffrance pendant neuf mois. De la même manière, il a écrit Le collier de la mort, dans lequel, il a voulu adresser un message particulier à la jeunesse, cette jeunesse qui convoite tout et

qui veut tout avoir à bas âge. En effet, dans Les larmes d'une mère, il s'agit d'une femme malheureuse qui vivait avec son mari dans le village Obessi. Après plusieurs fausses couches, son mari désespérait de devenir père. Il décida de ne plus partager le lit conjugal avec sa femme jusqu'au jour où celle-ci demanda le divorce. Pendant toute cette période qu'ils ne partageaient plus le lit conjugal, sa femme ressentait des malaises. Un jour, sous l'arbre planté dans leur parcelle, elle poussa des cris qui alertèrent le voisinage. Les femmes accoururent pour lui porter secours. Leurs cris annoncèrent la venue d'un enfant mâle. C'était un fils tant attendu. Il n'avait aucune ressemblance avec son père. Il fut appelé Matoubou.

« Le collier de la mort »

Cet ouvrage écrit pendant le confinement au Congo Brazzaville, raconte l'histoire de Naudy, une jeune fille de vingt ans, qui découvre un beau jour que ceux qu'elle croyait être ses parents ne l'étaient pas et qu'en réalité, elle avait été abandonnée, à sa naissance, au bord de la rivière Madoukou. Elle entreprend des recherches pour connaître ses

vrais parents. Elle se tisse des liens d'amitié avec Helena, sa voisine du quartier, issue d'une famille aisée. Toutes les deux vont fréquenter le même lycée, obtenir le baccalauréat et se rendre à Dakar pour leurs études supérieures. Contrairement à Helena, une fille intelligente, posée et soucieuse de son avenir, Naudy est capricieuse, prétentieuse, cupide et frivole. Cette cupidité et cette frivolité la conduisent à une vie de débauche et à dérober un collier magique qui procure la fortune mais aussi la mort. Jean Rodrigue Ngakosso, dit qu'il s'inspire des faits réels de la société en partie. Même si c'est de l'imagination, il dit se servir des vingt-six lettres de l'alphabet français pour créer un monde imaginaire et dans ce monde il place des personnages auxquels il attribue des rôles. C'est de cette manière qu'il s'engage dans l'écriture, précise-t-il. Quant à ses motivations, il explique. « *Très jeunes, j'avais environ 15 ans, je sentis du milieu de ma paume une sensation de picotements, un désir pressant difficile à réprimer, provoquant le désir excessif de me gratter et d'écrire quelques mots...* », déclare-t-il.

Jean Rodrigue Ngakosso, est un Congolais de Brazzaville, né

le 9 septembre 1992 à Boudji-Atsé. Il a fait ses études de droit privé à la Faculté de Droit de l'Université Marien Ngouabi.

« La dernière injection »

Pour sa part, présentant son ouvrage « La dernière injection », Dagmar Mabika Babongui Niama a mis en exergue l'histoire d'un père mû par l'instinct de survie. Ce livre au titre énigmatique est écrit au plus près du vécu, « La dernière injection » est le premier livre de l'écrivain. Il raconte l'histoire d'un homme atteint d'un mal étrange, qui se bat contre la maladie. Soutenu par son épouse, ses filles et par sa foi inébranlable, il ne perd pas espoir et continue à mener son combat jusqu'à la dernière injection, en somme jusqu'à son dernier soupir. Ce combat, il le mène, certes, pour lui-même, étant mû par l'instinct de survie, mais aussi et surtout pour sa famille.

La dernière injection se lit comme un roman, mais ce n'est pas une fiction. Il pourrait se définir comme une biographie romancée. Il raconte deux vies plutôt qu'une, celle du père agonissant et celle de la narratrice face à la mort. D'où ce jeu polyphonique qui

caractérise l'écriture de Dagmar Mabika Babongui Niama. Après la critique de ces trois ouvrages, le Pr Mukala Kadima-Nzuji a félicité le travail fourni par ces écrivains dont la confiance a été accordée aux éditions Hemar. « *Ces deux auteurs entrent dans le monde de la littérature, le monde imaginaire. C'est cette possibilité que nous avons de penser l'impossible, de rêver l'impossible, d'inventer l'inventable, de proposer aux lecteurs et humanités une manière de voir les choses, par ce que l'écrivain réinvente* », a déclaré le critique.

Née au Congo Brazzaville, Dagmar Mabika Babongui Niama, est la deuxième de la fratrie des quatre filles du couple Mabika. Épouse et mère de trois enfants, elle a un cursus académique assez atypique. Car, elle pensait se consacrer à la recherche, sa première passion, mais elle se trouve comme portée par le grand hasard, à exercer dans le secteur de l'administration privée. Elle poursuit parallèlement des études de management d'entreprise et obtint en 2010 un certificat d'études en administration des entreprises et un master en management des ressources humaines.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2

Le but de Bevic Moussiti Oko, l'émergence de Beka Beka: retrouvez les faits marquants de cette 16^e journée de Ligue 2.

LAC Ajaccio se donne de l'air avec sa victoire face à Nancy (1-0). Bevic Moussiti Oko, titulaire, a donné la victoire aux Corses à la 45^e+3 de la tête. Avec réussite ou flair ? Sur un centre de Mattoir, il met au fond une tête d'El Idrissi, après un centre de Mattoir.

Averti à la 27^e, il marque ainsi son 2^e but de la saison.

Chez les Lorrains, Warren Bondo est entré à la 75^e, tandis que Mons Bassouamina manquait à l'appel.

Troyes assure l'essentiel face à Niort (1-0). Dylan Saint-Louis est entré à la 68^e, alors que Bryan Passi est à l'infirmerie. Toujours pas de trace d'Eden Massouema sur le banc troyen.

Caen réalise un bon coup à Dunkerque (3-2). Si Prince Oniangué, de retour de blessure, est finalement resté sur le banc, Alexandre Beka Beka était aligné



Bevic Moussiti Oko est félicité par ses partenaires après son but victorieux face à Nancy (ac-ajaccio.corsica)

devant la défense. Du volume et de l'aisance technique qui « *lui permettent de fluidifier le jeu quand il le faut* », relate le quotidien régional Ouest France, qui lui a donné la note de 7 sur 10. Avec cette 5^e titularisation consécutive, le joueur de 19 ans s'impose à Caen. De quoi donner des idées à la Fécofoot ?

Remplacé à la 83^e, le natif de Paris, formé en défense, n'a pas croisé Randi Goteni, absent du groupe nordiste. Comme Jason Ngouabi, non retenu par Pascal Dupraz.

Grenoble prend un point à Sochaux (1-1) sans Christ-Vianney Goteni.

Morgan Poaty n'était pas dans le groupe de Guingamp, laminé à Chambly (0-3).

Le Havre ira à Clermont ce samedi après-midi avec Fernand Mayembo titulaire, Nolan Mbemba attendu au coup d'envoi et sans Alan Dzabana, non retenu.

Au classement, Troyes est premier (34 points) devant Grenoble (2^e avec 31), Caen (6^e avec 26 points), Niort (8^e avec 24 points). Dans la seconde partie de tableau, Dunkerque, Le Havre, Ajaccio et

Guingamp se classent 12^e, 13^e, 14^e et 15^e avec 20, 19, 17 et 16 points. Nancy glisse vers la zone rouge (18^e avec 13 points).

National 1, 16^e journée

Le Mans l'emporte sur la pelouse du SC Lyon (3-1). Durel Avounou était aligné à la récupération dans le 3-4-3 manœuvre. De l'engagement. Cholet s'incline à domicile face à Boulogne-sur-Mer (1-2). Fred Dembi n'est entré qu'à la 70^e, alors que Herman Moussaki était titulaire. Suppléé à la 71^e par Cédric Odzoumo, de retour dans le groupe.

Le Red Star fait match nul 2-2 à Quevilly. Remplaçant, Pythoclès Bazolo est entré à la 81^e.

Au classement, le Red Star est 3^e avec 29 points, suivi de Cholet, 4^e avec 25 points. Avec 20 points, Le Mans est 10^e, alors que Boulogne est 15^e et premier reléguable avec 17 points.

Reprise du championnat le 8 janvier.

Camille Delourme

COMMERCE MONDIAL

L'Afrique continue à perdre du terrain

Sa part est passée de 4 à 2,7 % entre 1970 et 2019, confirme le dernier rapport de l'Afreximbank. Au cours du premier semestre 2020, le commerce de marchandises de l'Afrique a baissé de 12 % par rapport à la même période l'an dernier. Toutefois, la RDC voit sa position se consolider dans le commerce transfrontalier informel.

Le dernier rapport de la Banque africaine d'import-export, Afreximbank en sigle, apporte bien des révélations sur l'évolution du commerce mondial. En effet, les statistiques pour l'année 2020 font état d'une contraction de l'ordre de 9,2 %, après une baisse de 2,8 % en 2019. Ce rapport annuel du reste très attendu a posé un vrai diagnostic sur l'évolution commerciale et économique de l'Afrique au cours d'une année exceptionnelle marquée par les guerres commerciales, la hausse des droits de douane et bien entendu la covid-19. Ces événements ont influé négativement sur la croissance du commerce mondial, comme l'attestent d'ailleurs les chiffres de l'institution

multilatérale panafricaine de financement du commerce créée en 1993 sous les auspices de la Banque africaine de développement (BAD).

Place prépondérante de la Chine et l'Inde

Pour l'Afrique, la situation n'est guère reluisante. Sa part dans le commerce mondial est finalement retombée à 2,7 % (2019) alors qu'elle atteignait les 4 % dans les années 1970. Comme nous le disions antérieurement, le commerce de marchandises de l'Afrique s'est contracté d'environ 12 % entre janvier et août 2020. Les plus forts reculs enregistrés concernent les mois d'avril et de mai de l'année sous examen. Le rapport note que la part des exportations

africaines à destination de l'Asie s'est situé à près de 31 % en 2019, contre 25 % pour l'Union européenne. La Chine et l'Inde ont absorbé 27 % des exportations totales de marchandises de l'Afrique au cours de cette année. La situation reste similaire dans la provenance des importations des pays africains, avec une Asie de plus en plus forte dans le continent africain au détriment de l'Union européenne.

La RDC dans le top 3

En analysant de manière plus approfondie le rapport, il est difficile de parler du commerce en Afrique sans évoquer le commerce transfrontalier informel qui constitue une composante essentielle du commerce intra-africain. Il représente tout de même une source de revenu pour 43 % de la population africaine. Dans le continent, cette importante composante, même si

sa contribution au PIB n'est guère reconnue, occupe une place très élevée. Elle représente parfois jusqu'à 80 % de la valeur du commerce officiel dans certains pays africains. En tête, il y a l'Afrique du Sud qui totalise à elle seule 23 % du commerce intra-africain en 2019. Au fil des années, un autre pays plutôt inattendu a enregistré le plus grand bond, fait remarquer le rapport. Il s'agit de la RDC qui totalise 10,4 % du total des échanges. Le pays occupe ainsi le deuxième rang des acteurs du commerce intra-africain. Ensuite le Nigéria vient boucler le top 3, avec ses 7 %. L'institution financière propose une étude plus approfondie du commerce transfrontalier informel en Afrique pour arriver à mieux mesurer le volume et la composition de ce commerce informel. Réalisant pour la première fois une analyse assez poussée, Afreximbank avance déjà

un premier chiffre : 70 % des acteurs du commerce transfrontalier informel en Afrique australe sont des femmes.

Diversifier pour survivre

Pour l'institution, le vrai problème de l'Afrique est sa forte dépendance aux exportations des matières premières, du pétrole et du gaz. Ensemble, ces produits représentent plus de 37 % des exportations totales. Il faut une diversification et d'autres transformations pour faire basculer ce commerce dans le secteur formel. Le rapport place aussi le lancement de la zone de libre-échange continentale africaine parmi ses principales recommandations. 2021 sera une bonne année pour l'Afrique qui devrait profiter de la reprise de l'activité économique mondiale et de l'augmentation de la demande en matière d'exportations africaines.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe vient à bout de Dauphin Noir, Renaissance bat Don Bosco

Champion du Congo en titre, le TP Mazembe a repris la tête du championnat après des débuts assez mitigés, en alignant des victoires. C'est le cas le jeudi dernier contre la formation de Dauphin Noir.



Mazembe bat Dauphin Noir, le 17 décembre (tpmazembe.com)

Le TP Mazembe a eu raison, le 17 décembre, dans son stade de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, de l'AS Dauphin Noir de Goma par un but à zéro. C'était en match comptant pour la 13e journée de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le Tanzanien Thomas Ulimwengu a inscrit l'unique but de la partie à la 24e minute de jeu de la tête sur un coup franc du latéral droit international Djos Issama Mpeko. L'on note que c'est le quatrième but de la saison de l'ailier Tanzanien, devancé par son coéquipier Joël Beya qui a déjà marqué à cinq reprises dans cette Ligue 1 de la RDC. Avec cette victoire, Mazembe reprend le leadership du championnat avec 29 points engrangés en 13 matchs. C'est la troisième défaite d'affilée de Dauphin Noir, auparavant battu par V.Club et Sanga Balende. Le club de Goma ne bouge pas de sa septième place au classement, avec 8 points. Ce même jeudi au stade des Martyrs à Kinshasa, le FC Renaissance du Congo

s'est imposé face au CS Don Bosco de Lubumbashi par deux buts à un, en match comptant pour la 12e journée. Ntambwe Mayala à la 21e minute et Mbaya Aslam à la 55e minute ont inscrit les deux buts des Renais, contre le but de Fily Traoré à la 86e minute pour les Salésiens. Cette victoire permet au club orange de Kinshasa de totaliser 17 points, occupant la sixième place au classement, avant son prochain match contre l'AS Simba de Kolwezi le 20 décembre.

Les Salésiens de Lubumbashi, pour leur part, sont dans une période sans victoire, alignant quatre défaites de suite. Ils se retrouvent à la 11e position avec 14 points et jouent leur prochaine rencontre contre les Académiciens de Rangers le 29 décembre à Lubumbashi.

Martin Engimo

UNIFFAC

La RDC accroche le Cameroun

Les Léopards football U20 de la République démocratique du Congo ont imposé, le 15 décembre, à Malabo un résultat d'égalité d'un but partout aux Lions indomptables du Cameroun de la catégorie.

C'était en première journée du groupe B du tournoi de l'Union des fédérations de football de l'Afrique centrale (Uniffac). Les jeunes Camerounais ont été les premiers à ouvrir la marque à la 18e minute par Kevin Prince Milla. Mais les poulains du sélectionneur Jean-Claude Mukanya ont égalisé à la

73e minute par Linda Mtanga. Satisfait du résultat, Jean-Claude Mukanya a déclaré à l'issue de la rencontre : « Au départ, nous avions voulu gagner ce match contre le Cameroun, mais nous repartons seulement avec un point. C'est ça le foot ! Mais rien n'est perdu, nous avons ce deuxième match contre le Congo. Il faut donc déjà remobiliser

les enfants pour aller arracher cette victoire ». En effet, les fauves congolais affrontent le samedi 19 décembre en deuxième journée les Diables rouges U20 du Congo Brazzaville. L'on note que deux jeunes Léopards qui ont été testés positifs à la covid-19, le 17 décembre, à Malabo en Guinée équatoriale avant de rejoindre le Cameroun. Il s'agit de Cédric Bukasa du FC Renaissance du Congo et Job Mayikongo Sanduku de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK). Selon la direction de communication de la Fé-



Les Léopards U20 de la RDC

dération congolaise de football association (Fécofa), le test passé à l'INRB à Kinshasa, avant le départ, était négatif, celui de Malabo en présence des médecins de la Confédération africaine de football s'est avéré positif. Les deux joueurs ont été mis en quarantaine, avant de passer un deuxième test de confirmation ou contradictoire.

M.E.

FCC

L'impératif d'une profonde restructuration s'impose

Le mauvais casting dans la gestion des ambitions ainsi que la prééminence du PPRD, le parti-phare, qui s'est toujours attribué la part du lion au détriment des partis alliés lors du partage des responsabilités, seraient à la base de l'effritement de la majorité pro FCC à l'Assemblée nationale, estime une certaine opinion proche de ce regroupement politique.

Depuis que la majorité a basculé à la chambre basse du Parlement à la faveur de l'éviction de Jeanine Mabunda du bureau de cette institution, la quiétude n'est plus de mise au sein du Front commun pour le Congo (FCC). Cette plate-forme dont Joseph Kabila est l'autorité morale éprouve de la peine à digérer la déconfiture qui, d'après une certaine opinion, est l'expression des frustrations et des déceptions longtemps ruménées par plusieurs députés de cette famille politique. Le FCC qui a vu l'essentiel de ses troupes traverser la rue pour aller grossir les rangs de l'Union sacrée pour la nation en gestation est appelée à une réelle introspection



pour tenter de racoler les morceaux et repartir sur de nouvelles bases.

C'est, en tout cas, le cri de chœur qui émane des affidés de Joseph Kabila décidés à sauver la barque qui coule. Plus que jamais, le leadership actuel du FCC est récusé au motif de n'avoir pas été à la hauteur des enjeux parlementaires en laissant filer, au profit des « Tshisekedistes », une majorité qui, pourtant, était acquise. Comment le FCC qui, jusqu'il y a peu, gérait sous sa coupe plus de trois cents députés ne pou-

vait être capable de faire échec à la pétition lancée contre la speakerine de la chambre basse, un choix de son autorité morale ? Une question qui taraude bien des esprits et qui confirme, si besoin en était encore, le côté aléatoire de l'adhésion au FCC de plusieurs députés nationaux ne partageant pas ses idéaux. Bref, il s'est agi des opportunistes qui utilisaient ce regroupement politique aux fins d'assouvir leur quête de positionnement. Pour l'heure, la plupart des députés et sénateurs du FCC

ne jurent que par le départ de leur coordonnateur, Néhémie Mwilanya, tout en exigeant une profonde restructuration de la plate-forme. Dans un mémo adressé récemment à Joseph Kabila, les sénateurs Francine Muyumba Nkanga, Jean Bakomito Gambu et quatre autres recommandent la structuration et la mise en place d'une nouvelle équipe à la coordination du FCC composée des personnes consciencieuses, éprises des valeurs républicaines et en phase avec les enjeux de l'heure.

Cependant, pour une frange des membres de cette plate-forme, l'actuel coordonnateur n'y serait pour rien dans le basculement de la majorité à la chambre basse. Pour eux, cette situation est consécutive au mauvais casting qu'aurait opéré, depuis des années, l'autorité morale en plus de l'égoïsme du PPRD, le parti-phare de la plate-forme, qui s'est attribué la part du lion dans le partage des responsabilités au sein de la famille politique. « C'est le FCC qui est parti en majorité à l'Union sacrée, et c'est parce que le PPRD a mal géré les ambitions politiques des uns et autres. Ils ont occupé tous les postes », s'est lamenté le président fondateur du parti politique Volonté du peuple, Mukalenga Kalonji, dans une déclaration publiée le 18 décembre. Ce cadre du FCC tient Joseph Kabila pour responsable de la débâcle de sa plate-forme à cause de ses mauvais castings qui n'ont contribué qu'à rompre l'harmonie et l'équilibre en son sein. En attendant, la tête du coordonnateur Néhémie Mwilanya est mis à prix.

Alain Diasso

CHAN 2021

La Fécofa rappelle Ibenge à la tête des Léopards locaux

Florent Ibenge se retrouve à nouveau dans le giron des Léopards locaux de la RDC et nourrit déjà des ambitions élevées pour la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) Cameroun 2021.

La sixième édition du Chan a été renvoyée à janvier 2021 au Cameroun à cause de la pandémie de covid-19. Quelques mois après la qualification de la RDC à cette compétition réservée aux sélections nationales africaines composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs, l'heure est à la restructuration du staff des Léopards locaux ou A. En effet, la Fédération congolaise de football association (Fécofa) a rappelé l'ancien sélectionneur Florent Ibenge, un an après la démission de ce dernier des Léopards A de la RDC, pour conduire la sélection A au Cameroun. « Avant tout, je dis un grand merci. C'est le mot que j'ai prononcé quand je suis parti. Je le redis encore merci de la confiance qu'on porte à mon nom pour cette grande mission. C'était une question de circonstance. L'absence du coach Mihayo a milité un peu à mon retour. Nous allons essayer de faire aussi bien que la dernière fois. Le Chan, c'est la compétition des championnats nationaux. Nous avons un des meilleurs championnats d'Afrique. Quand nous participons à ce tournoi, nous nous devons d'avoir des ambitions élevées pour montrer que notre championnat fait partie des meilleurs



du continent », a déclaré Florent Ibenge à la presse sportive après sa nomination.

C'est en août 2019, après l'élimination des Léopards en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations en Egypte, que la Fécofa sollicitait Florent Ibenge pour reprendre la sélection locale avec laquelle il avait remporté le Chan 2016 au Rwanda. La RDC n'avait pas pris part au Chan précédent, débarqué lors des éliminatoires par le Congo Brazzaville. Le retour des Léopards locaux dans ce tournoi, vainqueurs à deux reprises de la compétition (2009 et 2016) est donc attendu, d'autant plus que le nouveau sélectionneur évoque déjà des « ambitions élevées » de son équipe au Cameroun.

Martin Engimo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DROITS DE L'ENFANT

Les agents de la Force publique s'imprègnent de la loi Potignon

Conformément à son programme d'activités établi en marge de la journée internationale des droits de l'enfant célébrée le 20 novembre de chaque année, le Samusocial, point focal du réseau des intervenants dans le phénomène des enfants en situation de rue, a organisé des séances d'information à l'intention des agents de la Force publique sur la loi du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo.

Les agents de la Force publique de Pointe-Noire se sont imprégnés pendant une semaine du contenu de la loi Potignon sur la protection de l'enfance au Congo. C'était une initiative du samusocial et de ses partenaires œuvrant dans la protection des droits de l'enfant et d'autres associations membres du Cadre de concertation. Les participants ont également été édifiés sur les violences familiales.

Dans chaque entité visitée, les participants ont suivi avec attention une présentation PowerPoint déclinant la situation juridique du Congo en matière des droits

de l'enfant, la situation actuelle des enfants et la vision du groupe en relation avec les engagements du Congo vis-à-vis des enfants. Cette présentation a été faite par Jessika Mamoni Goma, procureure de la République près le tribunal pour enfants, afin de renforcer les connaissances des agents de la Force publique sur la problématique des enfants en situation de rue.

De son côté, le représentant du samusocial a, quant à lui, expliqué le dispositif d'alerte, notamment les démarches à mettre en œuvre pour aider un enfant en difficultés ainsi que les acteurs à contacter. Cette campagne



La photo de famille après la sensibilisation des agents de la Force publique DR

de sensibilisation a eu pour objectif spécifique d'informer les militaires, policiers et gendarmes sur la loi Potignon pour leur permettre d'avoir recours à la loi et au dispositif d'alerte dans

toutes les situations concernant l'enfant, de renforcer la collaboration entre ces différentes institutions par les échanges d'informations liées aux enfants rencontrés. A l'issue de chaque séance

de sensibilisation, un exemplaire de la loi a été remis à l'entité visitée et le responsable de cette entité a été invité à participer à la maraude organisée à cette occasion.

Charlem Léa Itoua

HUMEUR

Pourquoi acheter des jouets chers aux enfants pour la Noël ?

On ne comprend toujours pas le contraste qui anime des parents à la veille de la fête de Noël. En tout cas, jamais un enfant n'a obligé à ses parents de lui acheter des jouets coûtant les « yeux de la tête », puisqu'en temps qu'enfant, il ne connaît toujours pas la capacité financière réelle de la poche de ses parents.

Le constat est que ce sont toujours des parents par des gesticulations ostentatoires qui voudront avoir pour leurs enfants des jouets trop coûteux. Qu'est-ce qu'un jouet alors ? La réponse à cette question, on pourra aller la chercher dans les différents écrits des psychologues de l'enfant. Tous reconnaissent que le jouet est avant tout un objet de plaisir pour un enfant. Et comme c'est relatif à l'âge, donc le jouet qu'un enfant de 2 ans blague avec, sera différent à celui qui pourrait avoir un enfant de 12 ans même si ce sont des jouets de même nature. Le jouet est donc un objet qui évolue proportionnellement avec l'âge de l'enfant. En ce sens qu'il permet son éveil et son épanouissement psychique. « Les jouets participent grandement à l'éveil et au développement des enfants. Ils sont des objets différents selon que les enfants les découvrent en famille ou dans un lieu d'accueil. Ce sont les outils de l'enfance », a dit André Michelet.

Alors ceci étant, notons tout de même que les jouets sont appelés à être respectueux de l'environnement, ils doivent être sains pour les enfants, ils doivent permettre à l'éveil de l'enfant, ils doivent stimuler l'imagination de l'enfant, ils peuvent être un objet distrayant, bref des objets conçus exclusivement à être utilisés à des fins de jeu pour des enfants surtout de moins de 14 ans.

D'un côté, des parents se plaignent de la « dureté des temps », mais de l'autre côté, ce sont ces mêmes parents qui se précipitent dans les commerces de toute sorte pour acheter non pas des jouets comme tels, mais parfois des « articles » considérés comme jouets mais qui n'ont rien n'avoir avec des jouets des enfants. Alors où allons-nous parents ? Encore que certains parents se permettent d'acheter un vélo trop coûteux de 40.000 FCFA à 50.000 FCFA d'un mètre de hauteur à un enfant qui vient à peine d'avoir une année. Cet enfant ne montera jamais sur ce vélo à cet âge-là. Encore que son lien avec son jouet ne se créera jamais du tout. C'est un vrai gâchis financier pour un tel parent.

Sur le plan psycho-social, c'est-à-dire à la fois pour l'épanouissement et l'éveil psychique de l'enfant et ses rapports avec les autres, certains parents se trompent largement en allant acheter sans gêne aucun des jouets à caractère « agressif », du genre « épée », « couteau », « marteau », « fusil » et mêmes des objets personnalisés reprenant le portrait des acteurs violents de certains films. Et si l'on pose des questions à ces parents, tous disent que ces objets leur ont coûté cher et ils le font pour satisfaire leurs enfants. Est-ce que faire plaisir à l'enfant, c'est de l'orienter vers la violence ou bien c'est d'aller au-delà des dépenses non prévues ? Non !

Ce qui est bizarre, nombreux sont des parents qui préfèrent « gaspiller » de l'argent pour des jouets alors que ces mêmes enfants manquent parfois des ouvrages essentiels pour leurs scolarités. Le jouet, c'est un objet de plaisir pour l'enfant relatif à l'âge et rien ne dit qu'il faut coûte que coûte acheter un jouet cher pour manifester son affection à son enfant, de la poupée à 300 FCFA à la camionnette à 700 FCFA, tous sont des jouets. Nous parents, arrêtons cette propension ostentatoire qui nous ronge !

Faustin Akono

SALON MADE IN CONGO

Exposition des produits congolais dans la ville océane

La 2^e édition du salon Made in Congo va se tenir du 23 au 30 décembre à proximité du siège de la mairie du 1^{er} arrondissement Emery-Patrice-Lumumba à Pointe-Noire.

c'est un défi à relever après le premier salon réussi il y a un an qui a connu un grand succès.

En effet, en dépit du contexte social et

C'est une initiative du réseau des entrepreneurs congolais réunis au sein de l'Union Congo qui vont présenter au public des produits locaux dans le but de valoriser la production locale. Les produits cosmétiques et agro-alimentaires, les textiles et les services vont être au rendez-vous de ce salon qui donnera aussi la possibilité aux visiteurs d'apprécier le savoir-faire congolais avec des produits frais et savoureux provenant de la cuisine congolaise. Pour les organisateurs,

économique difficile, les producteurs locaux ont tenu à honorer cette activité qui favorise aussi l'échange avec les consommateurs dans une dynamique de partage.

Ainsi, cette seconde édition peut être porteuse d'espoirs pour les producteurs mais aussi pour les consommateurs qui vont avoir à portée de mains des produits bon marché pour tous les goûts. Signalons qu'à la fin du salon, les meilleurs exposants vont être primés.

Hervé Brice Mampouya

MASSIF FORESTIER CONGOLAIS

Odzala Kokoua bientôt inscrit sur la liste du patrimoine mondial

Le processus d'inscription du massif forestier d'Odzala-Kokoua (MFOK) avance vers sa finalisation. Un atelier y relatif se tient du 19 au 21 décembre à Brazzaville, organisé par le ministère de l'Economie forestière avec l'appui technique et financier de l'Unesco et de l'Union européenne.

Du 12 au 18 décembre 2020, une mission technique s'est rendue au Parc national d'Odzala-Kokoua pour réaliser des consultations avec les parties prenantes en vue d'identifier et de collecter des compléments d'informations nécessaires à la finalisation du dossier d'inscription. Les résultats de cette mission vont être présentés et débattus au cours du présent atelier afin de préparer un chronogramme dans le cadre de la soumission finale du dossier avant le 31 janvier 2021. Le projet financé à hauteur de 5 millions d'euros par l'Union européenne s'inscrit dans le

cadre de l'initiative pour le patrimoine mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI) qui vise à renforcer la gestion d'aires protégées tout en améliorant leur intégration au sein des divers paysages écologiques de la région.

Au cours de ces échanges, quelques points clés réalisés lors de ladite mission sont à l'ordre du jour, notamment la finition de la zone tampon, les éléments de cartographie, les consultations avec les communautés locales et autochtones et le chronogramme de travail pour soumission. Ce dossier sera présenté au Centre du patrimoine mondial d'ici le 29 janvier 2021.

A l'ouverture des travaux, la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Marega, a invité les experts aux échanges fructueux et aux séances de travail enrichissantes pour parvenir à promouvoir la valeur universelle exception-

nelle qui existe dans le Parc national d'Odzala Kokoua. « *Je souhaite qu'on puisse se recentrer sur le travail qu'il y a à faire et de saisir de l'occasion pour pouvoir déposer donc cette feuille de route pour le 21 décembre et d'engager nos partenaires à nous accompagner jusqu'à ce que ce projet puisse aboutir* », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, Stergios Varvarousis, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Congo, pense que cet atelier fait partie des dernières étapes clés qui leur permettent de définir ensemble une proposition de chronogramme d'un côté et de l'autre le dernier jalon pour parvenir à son dépôt avant la date indiquée.

Il a, par ailleurs, convié les consultants à redoubler d'efforts pour que le massif forestier d'Odzala Kokoua soit effectivement inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Rosalie Bindika

CITOYENNETÉ

Le HCR promet d'éradiquer l'apatridie au Congo à l'horizon 2024

Après quatre années de service en République du Congo, le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), Cyr Modeste Kouame, a déclaré, le 18 décembre, que cet organisme travaille sur les stratégies susceptibles de mettre fin à l'apatridie au Congo dans les prochaines années.



Cyr Modeste Kouame échange avec Raymond Zéphirin Mboulou/Adiac

Cyr Modeste Kouame a fait cette annonce aux autorités congolaises, notamment les ministres de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, et celui de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, avec lesquels il s'est entretenu autour des questions portant sur l'engagement pris par le Congo et cette agence onusienne. « *Nous disons merci aux autorités congolaises*

car nous avons eu à travailler sur plusieurs dossiers parmi lesquels le dossier sur les réfugiés rwandais. Nous avons aussi travaillé sur la réduction des cas d'apatridie au Congo. Le HCR s'est engagé à renforcer l'état civil au Congo, ce qui permettra de mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Car, il y a encore des cas de risque d'apatridie », a déclaré Cyr Modeste Kouame.

Rude Ngoma

RÉFLEXION

Sur « le dernier poumon du monde »

Tous les feux se mettant au rouge dans le champ vital du réchauffement climatique comme l'ont démontré les chiffres rendus publics en fin de semaine dernière (+ 3 % de hausse des températures probable au lieu de 1, 5 % attendu), la bataille du climat s'impose désormais comme une priorité absolue pour tous les pays de la Terre. Avec cette conclusion indiscutable que si l'accord signé à Paris le 12 décembre 2015 entre les 196 parties présentes à la COP 21 – Etats et institutions internationales – ne se concrétise pas dans les dix années à venir l'humanité ira, comme on dit, « dans le mur » en signant sa perte.

Ce constat étant établi, preuves indiscutables à l'appui, par les scientifiques sur tous les continents, trois phénomènes destructeurs vont se multiplier à plus ou moins brève échéance qui placeront l'espèce humaine face à ses propres responsabilités. Les voici résumés en quelques mots.

1) La hausse des températures rendra l'air qui nous permet de vivre de moins en moins respirable. Alors que l'espèce à laquelle nous appartenons ne cesse de grandir et comptera près de dix milliards d'êtres humains à la fin du présent siècle, l'atmosphère qui lui a permis de s'imposer sur toute la surface du globe se dégrade à une vitesse telle que les maladies de toute nature engendrées par la sururbanisation et la surindustrialisation se multiplieront. Exactement comme le fait aujourd'hui la pandémie du coronavirus dont la mondialisation a permis l'expansion planétaire.

2) La hausse des températures provoquant simultanément une fonte accélérée des glaces sur les deux pôles, mais aussi et peut-être plus encore sur tous les massifs montagneux des cinq continents, l'élévation du niveau des océans ne peut que s'accélérer. Au point qu'à échéance de cinquante ou soixante ans, comme l'annoncent les spécialistes, une bonne partie des côtes sur lesquelles ont été construites d'immenses villes seront submergées, donc effacées et l'on verra ainsi New York, Shanghai, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Amsterdam, Hambourg, Le Havre, Le Cap, Luanda et autres grandes cités disparaître.

3) Tout aussi grave, sinon même plus, sera pour notre propre espèce la multiplication des orages, des typhons, des tremblements de terre, des éruptions volcaniques que la hausse des températures et la dégradation de l'air multiplieront. Autant de phénomènes dits « naturels » qui ont toujours frappé l'humanité certes mais dont la généralisation rendra des régions entières invivables, provoquant des vagues migratoires d'une ampleur jamais connue.

De ce qui précède ressort l'idée aussi simple qu'évidente selon laquelle la bataille climatique et donc environnementale s'impose à tous les peuples de la Terre comme une priorité absolue, une nécessité vitale. Ressort aussi cette autre idée, ou plutôt cet autre constat que les nations riches de l'hémisphère nord parlent plus qu'elles n'agissent afin de préserver l'environnement et que si elles veulent préserver

leur propre existence elles vont devoir aider les nations émergentes de l'hémisphère sud à préserver la nature qui les entourent.

Une certitude qui fera notamment du Bassin du Congo, dans les années à venir, l'une des régions les plus observées et probablement, du moins faut-il l'espérer, les plus aidées du globe. C'est pourquoi nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs, au Congo et en Afrique mais aussi partout ailleurs dans le monde, de lire avec attention l'entretien que Yamina Benguigi, réalisatrice du film documentaire « Le dernier poumon du Monde », a accordé cette semaine au Point Afrique.

Avec cette conclusion : « Il est urgent de poser la question de la dette écologique envers l'Afrique, qui doit préserver la forêt primaire du Bassin du Congo. C'est cette forêt qui transforme et stocke dans les arbres et dans la tourbière les gaz à effet de serre émis par les pays industrialisés occidentaux. L'Afrique doit la protéger pour que ces pays puissent continuer à respirer. Il faut donc décoloniser l'imaginaire d'une écologie qui ne serait qu'une affaire de « Blancs » qui se règle entre « Blancs ». Dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'Afrique doit avoir une place à la hauteur de ses responsabilités et discuter d'égal à égal avec les autres continents. J'espère que mon film participera à ce changement de perspective ».

On ne saurait être plus clair, ni plus lucide.

Jean-Paul Pigasse